

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

Canton, 10 c. le millimètre (prix min. d'une annonce 1.-), Mortuaires 12 c., Tardis 30 c., Réclames 30 c., min. 4.50, Suisse, 14 c. le millimètre (une seule insert, min. 3.50), le samedi 16 c., Mortuaires 10 c., min. 7.20, Réclames 50 c., min. 6.50, Étranger, 18 c. le millimètre (une seule insert, min. 5.-), le samedi 21 c., Mortuaires 23 c., min. 8.50, Réclames 60 c., min. 7.80.

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Suisse, franco domicile 15.- 7.50 3.75 1.30
Étranger 48.- 24.- 12.- 4.-
Prix usuel p. plus. pays d'Europe, se renseigner à notre bureau.
Chang. d'adresse 50 c. Idem p. vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 207 - CHEQUES POSTAUX IV. 178

A travers les usines Renault Comment se fabrique une automobile

(Voir « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 20 mai)

A l'inverse de la plupart des autres fabrications qui ne font que l'usinage et le montage de pièces, la maison Renault crée l'automobile à partir de la matière première : métal et bois, que même elle produit en grande partie. C'est précisément ce qui rend sa visite si intéressante.

Elle possède, en effet, des mines de fer dans le Massif central français, une usine hydroélectrique qui produit les alliages métalliques — ferrosilicium et ferromanganèse — nécessaires aux ateliers de la région parisienne, des gravières qui livrent le sable dont les fonderies ont besoin, des laboratoires fournissant de l'oxygène et du gaz acétylène. Elle a sa propre flotte servant au transport des métaux bruts et des bois. Du sable utilisé, elle confectionne des briques qui sont vendues en grande quantité. De même, l'usine de Saint-Michel de Maurienne produisant plus de carbure de calcium qu'il n'est indispensable pour les besoins de l'entreprise, celle-ci en vend énormément.

En somme, il n'y a que les tableaux de contrôle, les batteries, les canalisations électriques — celles-ci proviennent surtout de la Suisse —, les pneus, les glaces et les étoffes qui ne soient pas fabriqués par la maison Renault.

Ces matériaux bruts sont soumis à un certain nombre de manipulations qu'on peut schématiser en trois groupes principaux : la transformation, l'usinage et le montage.

Il s'agit tout d'abord de transformer l'acier en pièces de formes diverses et appropriées. Des ateliers de deux sortes y sont destinés. Il y a ceux où les pièces sont coulées dans des moules ; il y règne une chaleur tropicale et des flammes de toutes couleurs jaillissent de partout. Et il y a aussi ceux où le métal en plaques ou en barres passe par des étirages qui le transforment en rubans de largeur et d'épaisseur voulues des marteaux pilons qui l'écrasent à point, des embouteilleuses, presses formidables qui le plient à la forme souhaitée. C'est un spectacle impressionnant et assourdissant que celui des soixante marteaux pilons, dont le plus gros a une puissance de dix tonnes, et d'où jaillissent constamment des gerbes d'étincelles, ou celui des grandes presses à emboutir, de 800 tonnes d'action, qui traitent l'acier comme une vulgaire feuille de papier.

Les pièces ainsi obtenues sont ensuite usinées. En effet, les opérations de fonderie et de forge ne permettent pas en général d'obtenir la précision exigée des parties d'une automobile. C'est la tâche d'ateliers spéciaux de retoucher, chacune pour l'amener à l'état qu'exige le montage. Là aussi l'on est saisi par l'ampleur des installations : il suffit pour le faire comprendre de dire qu'on y voit fonctionner quelque treize mille machines de tous genres : tours, raboteuses, étaux-limeurs, mortaiseuses, fraiseuses, aléseuses, perceuses, meules, etc. qui entaillent ou polissent le métal comme on pourrait le faire avec du beurre, sans difficulté apparente ni bruit exagéré, sous des flots d'huile qui ne cessent de couler. Chaque ouvrier a sa tâche très précise, toujours la même, et dans cette foule le visiteur a peine à se retrouver.

Toujours est-il qu'au sortir de ces ateliers toutes les pièces sont terminées, minutieusement exactes et prêtes à s'adapter à la perfection les unes aux autres. Alors peut commencer la dernière phase des opérations : le montage de ces parties détachées pour constituer l'automobile complète. Les opérations se font ici en deux temps. Simultanément, mais en des ateliers différents, on monte d'abord le châssis, le moteur et la carrosserie. Il va de soi que le moteur, l'organe le plus délicat de la voiture, est construit avec des soins tout particuliers et mis longuement à l'essai dans une salle où l'on fait fonctionner 80 moteurs à la fois.

Le montage des carrosseries se fait en partie à Saint-Denis et en partie à Billancourt sur une île de la Seine. L'aménagement de l'île Seguin n'a pas été sans frais ni peine. Il a fallu élever son niveau, pour mettre les ateliers à l'abri des inondations, par un remblai de six mètres représentant un volume de terre de 600 mille mètres cubes. Pour relier l'île à la terre ferme, on a construit un pont métallique privé sur lequel passe une voie ferrée qui conduit à la gare particulière des usines Renault.

Châssis, moteur et carrosserie étant ainsi montés chacun de son côté, il s'agit de les assembler. Cette dernière phase de la fabrication en est l'une des plus suggestives : les châssis sont placés en file indienne sur un trottoir roulant animé d'un mouvement de translation lent et les travaux sont effectués par des équipes qui font leur besogne au moment où le châssis passe devant elles. Les dernières vis fixées et les derniers écrous serrés, voici le moteur qui descend de l'étage supérieur pour se poser juste à la place qui lui revient. Avec célérité, il est assujéti sur le

châssis, graissé et mis en marche tandis que le véhicule continue à progresser. Au moment voulu, la carrosserie descend à son tour de la galerie et vient coiffer moteur et châssis.

Dès qu'elle est fixée, des femmes lui font subir une suprême toilette à coups de torchons qui donnent à l'émail tout son éclat et l'automobile quitte la chaîne par ses propres moyens.

On voit ainsi en quelques minutes surgir une voiture qui n'avait guère, au début, que quatre roues. La merveille se poursuit sans arrêt, au rythme de trois cents autos par jour. La visite se termine par les locaux de livraison où l'on voit côte à côte des milliers de véhicules de tous types et de toutes grandeurs.

Le travail par équipes dont il vient d'être question présente un certain intérêt au point de vue social. La production dépendant de la vitesse avec laquelle la chaîne peut progresser, le personnel est ici payé en proportion du travail de l'équipe. En conséquence, il importe que chaque équipe soit assez

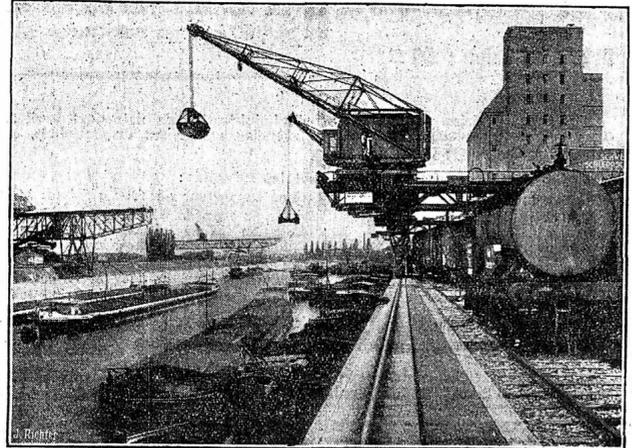
homogène pour que la lenteur d'un de ses membres ne retarde pas la production des autres. Aussi, le contrôle se fait-il là davantage par les coéquipiers que par les contremaîtres et ceux-ci s'efforcent à éliminer tout ouvrier trop lent ou malhabile. En revanche, comme il s'agit de faire de l'ouvrage soigné et non seulement rapide, des contrôleurs surveillent que rien ne soit bâclé ; ils reçoivent une prime pour chaque défaut qu'ils découvrent.

On imagine bien qu'une entreprise aussi formidable nécessite une organisation minutieuse ; celle des usines Renault est remarquable. A tel point que, malgré le nombre extraordinaire des ouvriers, il est possible, pour chaque déficuosité signalée plusieurs années plus tard par un client, de retrouver, grâce à un ingénieux système de fiches, l'équipe et souvent même l'ouvrier responsables. Des ingénieurs sont employés à ne porter leur attention que sur les détails, car il est facile de comprendre la répercussion technique et financière que les détails les plus infimes ont dans une entreprise de cette envergure.

La visite des usines Renault a donc été pour nous du plus grand intérêt tant au point de vue mécanique que sous l'angle social et je serais heureux si j'avais pu le faire comprendre à mes lecteurs. R.-O. F.

Le trafic fluvial dans le port de Bâle

Il atteint cette année en avril 83,782 tonnes, chiffre dépassant sensiblement celui des années précédentes à pareille époque.



Notre photographie représente le canal du Petit-Huningue à Bâle.

La „Zika“

De notre correspondant de Zurich

... La „Zika“ ? Entendez par là « Zurich internationale Koch-Ausstellung », ou, si vous préférez que j'écrive ça en français : « Exposition internationale d'art culinaire, Zurich ». Parfaitement ! Zurich a su payer le luxe d'une exposition de caractère international, et l'inauguration ne saurait tarder bien longtemps ; la construction des bâtiments, sur la place de l'ancienne Tonhalle, avance rapidement ; ces derniers se distinguent de loin grâce à leurs couleurs bariolées et vives. Je n'ai pas jusqu'à dire que ce déluge de couleurs brutales et criardes plaira à chacun ; mais que voulez-vous : il paraît que ce style et ces couleurs sont de mode, et les simples pékins n'ont qu'à s'incliner, qu'ils aient ou non le goût de ce qui n'est pas de leur goût. Du reste, ce qui importe, c'est bien moins l'extérieur que l'intérieur, et je crois que pour le contenu, personne n'aura lieu de se plaindre. Qui vivra verra.

Le bâtiment principal a été baptisé du nom sonore de « Boulevard Escoffier », désignation qui doit sans doute lui assurer un succès complet ; il a 12 mètres de large, 18 de haut, 140 de long ; un peu plus grand qu'une cabine téléphonique, comme vous voyez ! Il y aura là-dedans cinq restaurants de pays différents, avec jardin, un pavillon destiné à montrer l'art culinaire sous ses aspects les plus séduisants, un restaurant d'hôtel, une cuisine spéciale pour la préparation des poissons, une pinte suisse, une boucherie, une boulangerie, un débit de bière, un café et jardin avec de véritables arbres, etc. Une vraie cour des miracles, où les amateurs de bonne chère trouveront de quoi satisfaire leurs goûts.

A côté de ce grand bâtiment s'alignent les sept pavillons destinés à abriter les divers groupes industriels ; les travaux ont été poussés si loin dans cette partie de l'exposition que quelques exposants ont déjà pu commencer leur installation. Au 1^{er} étage, l'on a placé la salle des démonstrations, le service scientifique, etc. ; là encore, tout a été organisé avec un grand sens pratique.

En tout, les différents bâtiments couvrent une superficie de 13,000 fr., ce qui est beaucoup dès que l'on songe qu'il s'agit d'une exposition qui ne durera qu'un mois exactement. Cela soulève à nouveau le problème, qui s'est déjà posé souvent fois à Zurich, de la construction d'un bâtiment permanent pour expositions, qui permettrait d'éviter des dépenses considérables et rendrait beaucoup plus facile l'organisation d'expositions ; car on y regarde à deux fois avant de se lancer dans une dépense comme celle mentionnée ci-dessus. Il y a toutes raisons de penser que les Zurichois finiront bien par avoir, un jour ou l'autre, leur halle permanente ; il n'y a que de savoir attendre.

J'ÉCOUTE...

L'éducation en effigie

Nos billets de vingt francs vont avoir une effigie. Ils en avaient bien une, mais qui semblait avoir été mise là par hasard, tant elle y occupait peu de place. C'était la Suisse de nos pièces d'or de dix et de vingt francs.

Combien de gens avaient-ils remarqué que la Suisse de Landry se trouvait également sur nos billets de banque ? Je suis sûr, en tout cas, que sans y regarder de nouveau, extrêmement peu nombreux seraient ceux qui pourraient vous dire exactement où elle se trouve, si c'est au recto ou au verso, à gauche, à droite, en haut ou en bas. La Suisse va faire place, nous informons-t-on bruyamment, à Henri Pestalozzi. « Gloire soit à Pestalozzi », dit la cantate. La Banque nationale a décidé, à son tour, de glorifier, de sorte, le grand éducateur. Nous avions déjà célébré par nos billets de banque le travail agricole, le travail forestier, l'industrie. La Banque nationale veut rendre hommage encore à l'éducation.

On la louera grandement de cette préoccupation. On se demandera, pourtant, si le choix d'un symbole aussi personnel est bien heureux pour un billet de banque. La figure de Pestalozzi n'a rien de particulièrement esthétique. Puis, il n'est peut-être pas convenu à l'éducateur qu'on plaçât ainsi son image sur un billet d'usage aussi courant et qui sert à payer tant de choses, les belles, les nécessaires, comme les mauvaises et même les impures.

Mais passons ! Ne voyons que l'intention. Il est bien qu'une banque nationale ait songé à rendre hommage à l'éducation également. Dans son désir de célébrer tout le travail productif, elle eût pu décider de glorifier encore l'hôtellerie. Et je ne sais quel billet de banque réclame elle eût été amenée à inventer. J'aime mieux Pestalozzi.

Ne prétendons-nous pas tous, en Suisse, d'ailleurs, à être des centres d'éducation. L'étranger ne comprendra, sans doute, pas le Pestalozzi de nos billets de banque. Mais si celui-ci avait pour effet de rappeler chaque jour aux pères et mères suisses les devoirs d'éducation qu'ils ont ; quotidiennement aussi, envers leurs enfants, la Banque nationale aurait rendu un fier service au pays. FRANCHOMME.

La discipline de la rue à New-York

NEW-YORK, 21. — Un nouveau règlement de la circulation récemment mis en vigueur par le préfet de police de New-York, M. Whalen, soumet aux mêmes pénalités les automobilistes imprudents et les piétons distraits. Seize personnes ont été arrêtées et inculpées d'avoir risqué leur vie en traversant la rue avant d'être autorisés par l'agent de service.

Grand Conseil neuchâtelois

Séance du jeudi 22 mai
Présidence de M. Pierre Aragao

LA GESTION ET LES COMPTES (Suite)

Le Grand Conseil aborde la discussion de la gestion des différents départements.

M. A. Renner trouve trop élevée la taxe perçue pour le renouvellement des passeports et réclame pour les députés un abonnement gratuit à la « Feuille officielle ». Il est approuvé par M. Ch. A. Barbier qui ne pense pas que le souci d'économie va jusqu'à refuser ce journal aux représentants du peuple.

M. A. Borel, président du Conseil d'Etat signale quelques mesures prises pour permettre aux personnes ne faisant qu'un seul voyage par année d'obtenir un passeport peu de temps.

Mais on ne peut pas diminuer les émoluments actuellement perçus, car on se priverait d'une recette importante.

Quant à la « Feuille officielle », le Conseil d'Etat hésite à faire une dépense assez lourde.

M. A. Vuille croit qu'on ne devrait envoyer cette intéressante publication qu'à ceux qui la désirent, de même que certains rapports de concours, où l'on donne la liste d'animaux primés, ce qui ne passionne évidemment pas tout le monde et ne laisse pourtant pas de coûter beaucoup.

Par 32 voix contre 29 une proposition de M. Barbier d'envoyer à tous les députés la « Feuille officielle » est repoussée.

Par contre la proposition de M. Vuille de ne la faire parvenir qu'à ceux qui la désirent est acceptée par 37 voix contre 21.

Comme on avait parlé de la commission de recours en matière fiscale, M. P. Graber demande ce qu'il est advenu de certaines grosses sommes dues par un gros contribuable qui avait soustrait une partie de ses biens au fisc.

M. Cloutier répond que le contribuable visé s'est acquitté de ses dettes aussi bien envers la Commune qu'envers l'Etat.

Travaux publics

M. H. Favre recommande au Conseil d'Etat de persévérer dans sa manière d'appliquer le programme de réfection des routes et d'intervenir auprès de la direction des chemins de fer fédéraux pour abolir les surtaxes de montagne.

Dans sa réponse, M. Calame, conseiller d'Etat fait remarquer que le Conseil d'Etat ne fait qu'appliquer le programme routier voté par le Grand Conseil en même temps que le crédit de 4 millions. Il ne veut pas construire de routes nouvelles pas plus qu'il ne songe qu'à améliorer certaines artères.

En outre, il se déclare prêt à intervenir auprès des organes directeurs des C. F. F. pour essayer d'obtenir ce que demande M. Favre.

M. Sigrist réclame pour la route Montmolin-Coffrane une accélération des travaux entrepris.

A tous ceux qui critiquent le département à propos de ce qui se fait à la Vaud-Alpes, on a fait une correction de route, alors qu'on soutient ici n'employer l'argent que pour entretenir le réseau. Puisqu'on peut corriger une route dans le haut, pourquoi ne peut-on le faire dans le bas, et relever ou supprimer certains virages dangereux ?

M. Calame répond qu'on fait des corrections partout où on le peut.

Département de l'industrie

M. Piaget sur la sellette

M. Gagnebin ayant lu dans le rapport du département de l'industrie que l'office de conciliation n'avait siégé que trois fois pour examiner des conflits professionnels, il explique que les ouvriers hésitent à se soumettre à ses sentences, à cause de la partialité évidente de M. Piaget, procureur général.

La présence du procureur à la tête de cette institution est actuellement indésirable.

Balances, heures de travail et bureaux de contrôle

M. J. Wenger voudrait qu'on vérifiât plus souvent les balances et qu'on obligeât tous les négociants à peser la marchandise à la vue du client et qu'on infligeât des pénalités plus sévères en cas d'infraction.

M. A. Renner constate avec plaisir que la loi sur les heures de travail a été généralement observée. Par contre les délinquants n'ont pas été punis assez sévèrement.

M. Brandt ne peut admettre que des comités privés soient à la tête des bureaux de contrôle et disposent, selon leur bon plaisir, des bénéfices encaissés.

M. Renaud, conseiller d'Etat laisse pour compte les appréciations de M. Gagnebin sur le président de l'office de conciliation. L'orateur s'en donne, du reste, car jamais les jugements rendus par l'office de conciliation n'ont donné lieu à aucune plainte.

Les observations de M. Wenger sur le contrôle des poids et mesures paraissent tout à fait justifiées. Le Conseil d'Etat a insisté auprès des fonctionnaires chargés du contrôle pour qu'ils signalent au juge les bénéfices illicites réalisés par les commerçants ayant enfreint les dispositions légales. Il ne peut guère agir autrement.

Concernant les sanctions prises contre ceux qui contreviennent à la loi sur la prolongation des heures de travail, M. Renaud partage le sentiment de M. Renner. Mais le principe de la séparation des pouvoirs empêche le chef du

département de l'industrie d'intervenir. Quant aux bureaux de contrôle, le Conseil d'Etat ne peut modifier le règlement actuel tant que la loi fédérale, actuellement examinée aux Chambres, n'aura pas été révisée.

M. O. Graber demande s'il serait possible de supprimer le bureau de contrôle du Val-de-Travers. Cela ne regarderait pas l'Etat, déclare M. Renaud, car c'est la commune de Fleurieu qui supporte les déficits du bureau de contrôle.

Encore M. Piaget

M. P. Staehli, réfute les critiques adressées par son camarade Gagnebin contre le président de l'office de conciliation. Tant que M. Staehli a siégé à cette instance, il a pu constater la parfaite impartialité de M. Piaget.

Mais M. Gagnebin n'est pas convaincu ; il affirme que l'office de conciliation inspire la méfiance aux ouvriers. Il est appuyé par M. Renner qui déclare que M. Piaget n'a plus la confiance de la population des montagnes et surtout de la classe ouvrière et doit céder sa place.

Département de justice

Procédés spéciaux

M. A. Renner demande des explications sur le cas d'un nommé Lesqueux, manoeuvre à Neuchâtel, détenu à Witzwil et qui est resté trois jours de plus qu'il ne le fallait chez M. Kellerhals.

M. Béguin, conseiller d'Etat, répond qu'il s'agit d'un individu qui avait subi plus de 20 condamnations et devait, dès sa libération, comparaître devant le tribunal du Locle. Au lieu de passer trois jours de préventive dans la prison du Locle, il les a faits à Witzwil. Ces trois jours ont été déduits sur la peine qui lui a été infligée au Locle.

M. M. de Coulon aimerait qu'on simplifiât la procédure pour les petites contraventions, en particulier celles dressées contre les automobilistes.

Ne peut-on pas confier au gendarme le droit de percevoir l'amende prévue ? M. P. Graber revient sur le cas Lesqueux ; les explications de M. Béguin le laissent perplexes.

D'abord est-il normal qu'un homme qui a enfreint une interdiction de fréquenter les auberges doive faire trois jours de préventive ?

Ensuite, le chef du département a-t-il le droit de déduire la prison préventive ?

M. Béguin précise que le département n'a pris aucune initiative ; le procédé a été conseillé par le président du tribunal du Locle, qui avait en même temps annoncé son intention de déduire de la peine les trois jours de préventive.

Répondant à M. de Coulon, concernant les petites contraventions, M. Béguin estime que la procédure actuelle, procédure orale dans bien des cas, n'est pas très compliquée. Les gendarmes, du reste, ont le droit de percevoir des amendes, mais beaucoup d'automobilistes sont opposés à ce système.

La lettre du procureur général

Nous avons dit que le procureur général avait adressé une lettre au Grand Conseil pour se justifier des accusations portées contre lui. Voici les passages principaux de cette lettre :

« Le parquet, attaqué, n'a pas eu l'occasion de s'expliquer et de donner les renseignements indispensables de nature à éclairer l'opinion publique insuffisamment ou mal renseignée.

« Considérant qu'il était de première importance de faire dissiper ce malaise, préjudiciable à une saine administration de la justice, je me suis, par requête du 10 mars écoulé, adressé à l'Autorité de surveillance instituée par l'art. 104 de la loi sur l'organisation judiciaire du 22 mars 1910, soit au tribunal cantonal, le priant de bien vouloir procéder à une enquête.

« Le 11 avril écoulé, le tribunal cantonal a décidé de ne pas suivre, attendu, dit le tribunal cantonal « qu'un magistrat ne saurait provoquer unilatéralement une enquête destinée à le mettre à l'abri contre des critiques formulées par des tiers, lorsque ces tiers ne sont intervenus en aucune manière auprès du tribunal cantonal en qualité d'Autorité de surveillance » des magistrats.

« Dans un dernier considérant, le tribunal cantonal ajoute : Que, sans doute, le Tribunal cantonal peut bien se saisir d'office et ouvrir une enquête ; le lorsque soit en corps, soit par l'une de ses chambres ou l'un de ses membres, il a rencontré dans son activité officielle, des raisons d'incriminer l'un ou l'autre des magistrats de l'ordre judiciaire, mais que tel n'a pas été le cas en l'espèce. »

Ce qui signifie : M. Piaget, mis en cause, s'est adressé à l'Autorité de surveillance dont il dépend (tribunal cantonal) pour le prier de faire une enquête. Or la dite autorité a refusé d'ouvrir cette enquête, estimant que c'était aux accusateurs, et non à l'accusé, à la provoquer.

M. A. Vuille rapporte au nom de la commission. Il annonce que la majorité a voté un considérant disant :

« Tenant compte que le tribunal cantonal n'a eu, ni en corps, ni individuellement, l'occasion dans son activité officielle d'incriminer le procureur général, la commission des pétitions déclare qu'on ne peut tirer aucune conclusion de cette lettre et que la situation reste inchangée. »

La minorité de la commission estimait ce considérant inutile.

M. S. Jeanneret ayant demandé quelques explications, M. Béguin annonce que M. Piaget a repris ses fonctions dès le début de l'année, après que, selon ce qu'écrivait le procureur lui-même, la tournure prise par les affaires ait suffisamment prouvé l'innocence des accusations portées contre lui.

C'est du reste une affaire de conscience, ajoute M. Béguin, et maintenant, M. Piaget est le seul juge de ses actes.

M. Graber tient à remettre les choses au point et déclare que M. Piaget ne s'est pas justifié.

Il trouve étrange qu'on s'en remette à la seule conscience d'un magistrat. Ainsi, celui-ci peut commettre toutes les erreurs, s'il ne les reconnaît pas, il restera en place. M. Graber laisse à M. Piaget le soin de tirer la conclusion qui s'impose.

M. Bolle ne peut concevoir qu'on laisse au procureur général le soin de décider s'il doit démissionner. Les arrêts du Tribunal fédéral et du tribunal cantonal réduisent à néant les accusations portées contre lui, de sorte que si on veut le faire démissionner, il faut demander une enquête aux autorités de surveillance.

M. Graber revient à la charge. Le tribunal cantonal, dit-il, n'a rien prouvé du tout, il a simplement refusé de faire une enquête. Le procureur a reçu un congé pour qu'il puisse se disculper. Or, il a lui-même renoncé à poursuivre les procès engagés ; donc il n'a rien fait pour se disculper. Il insiste auprès des amis de M. Piaget pour que ceux-ci lui laissent entendre quelle est la seule façon d'en sortir.

Département des finances

MM. A. Guinchard et P. Favarger se plaignent de certaines mesures employées par les organes du fisc. M. Favarger s'élève en particulier contre ce système, vulgairement appelé « tour de vis » qui consiste à augmenter d'office les sommes déclarées par un contribuable, sans même l'avoir entendu.

M. Cloutier répond que ce procédé n'est généralement appliqué qu'envers ceux qui font leur déclaration à la légère.

Comme M. Favarger fondait sa remarque sur des observations personnelles, il se déclare enchanté d'être classé parmi cette catégorie, après avoir été rangé, par le président du Grand Conseil, parmi les ignorants et les insensés, adversaires de la nouvelle loi d'impôt. L'assemblée législative est une excellente école d'humilité !

Instruction publique

M. H. Perret tient à rappeler que les membres du corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur sont au bénéfice d'aucune caisse de retraite. Il profite de cette occasion pour développer sa motion demandant que l'article 12 de la loi instituant un capital spécial en vue de la constitution d'un fonds de retraite soit modifié et stipule que les sommes touchées par un professeur ayant quitté son poste ne puissent être inférieures au 25 % du dernier traitement.

M. Borel déclare que le Conseil d'Etat vœuera toute son attention à cette question et accepte pour étude la motion de M. Perret.

Le Conseil d'Etat a demandé aux communes et aux intéressés d'augmenter les cotisations qui doivent alimenter le capital initial du fonds actuel. Une loi instituant une véritable caisse de retraite est en chantier.

Répondant à M. J. Dubois qui s'était déclaré favorable à une prolongation de la scolarité, M. Borel dit que généralement songe plutôt à déplacer la scolarité, c'est-à-dire que les enfants entreraient plus tard à l'école, en sortiraient plus tard aussi. Ce système aurait pour avantage d'augmenter le rendement de l'école sans exiger de nouvelles dépenses.

La discussion générale est close. Le rapport de la commission et le projet de décret sont pris en considération.

Les comptes, accusant un déficit de 212,771 fr. 53, avec un total de recettes de 16,300,259 fr. 74 et un total de dépenses de 16,513,031 fr. 27, et la gestion du Conseil d'Etat sont adoptés par 56 voix sans opposition.

La prise en considération de la motion de MM. Perret et consorts concernant la caisse de retraite du personnel est prise en considération par 78 voix sans opposition.

Naturalisations

Le Grand Conseil a accordé la naturalisation neuchâteloise aux personnes dont les noms suivent :

Beretta né Fournier, Marie-Antoinette, Italienne, desservante à la Chaux-de-Fonds ; Beretta, Marie-Louise, Italienne, décalqueuse sur cadres métal, à la Chaux-de-Fonds ; Beretta, René-Emmanuel, Italien, mécanicien-dentiste, à la Chaux-de-Fonds et son épouse ; Calmelet, Georges, Français, horloger, à Vilars ; Daum, Mathilde, Hessoise, régisseuse, à la Chaux-de-Fonds ; Daum, Jeanne-Louise, Hessoise, institutrice, à la Chaux-de-Fonds ; Degen, Georges-Albert, Badois, manoeuvre, à la Chaux-de-Fonds ; Facchetti, Francesco-Antonio, Italien, maçon, à Auvernier et son épouse ; Fournier, Louis-Albert, Français, galvanoplaste, à la Chaux-de-Fonds ; Gagliardi, Enrichetta-Giovanna, Italienne, négociante, à Peseux et deux enfants mineurs ; Garthies, Marie-Lina-Pauline, Prussienne, institutrice, à Saint-Blaise ; Geisel, Suzanne, sans profession, à Boudry ; Holzmann, Franz-Arthur, Badois, repousseur sur métaux, à Colombier ; Immele, Eugène-Adolphe, Français, concierge, à la Chaux-de-Fonds, son épouse et un enfant mineur ; Kiehle, Hulda-Magdalena, Badoise, rentière, à Peseux ; Lange, Adrien-Henri, Italien, bottier, à Noiraigue, son épouse et un enfant mineur ; Levy, Binet, Polonais, étudiant en droit, à la Chaux-de-Fonds ; Maffioli, Lucien-Voltaire, Italien, employé de bureau, à Noiraigue ; Massiglia, Charles-Edouard, Italien, horloger, à Travers ; Mayr, Jean-Sébastien, Badois, apprenti de banque, à la Chaux-de-Fonds ; Millet, Léandre-Jean, Italien, ouvrier de fabrique, à Saint-Sulpice ; Millet, Alphonse-Humbert, Italien, ouvrier de fabrique, à Saint-Sulpice ; Piétrons, Lucien-Auguste, Belge, mécanicien à Couvet ; Preissmann, Max, Russe, étudiant, à la Chaux-de-Fonds ; Reno, Robert-Willy, Français, manoeuvre-mécanicien à Fleurieu ; Stankovitch, Randjel, Yougoslave, confiseur-pâtisier, à la Chaux-de-Fonds ; Tingherlin, Mihail, Roumain, technicien-dentiste, à Saint-Aubin, son épouse et trois enfants mineurs ; Tondini, Louis-Thomas, Italien, mécanicien, à Noiraigue.

Aujourd'hui 10 pages

En 3^{me} page : Les avis officiels, enchères publiques, vente et achat d'immeubles.
En 4^{me} page : Feuilleton : Le manoir aux loups.
En 6^{me} page : L'école en Turquie nouvelle. — Quelques conseils pour bien conduire.
En 8^{me} page : Politique et information générale.
En 10^{me} page : Dernières dépêches. — Chronique régionale.

LOGEMENTS

Evoile, à remettre appartement de 5 chambres et dépendances, jouissant de tout le confort moderne. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer à Montmollin

tout de suite: 1° un logement de deux pièces, cuisine, dépendances, refait à neuf, jardin, eau, électricité; une chambre peut être partagée pour en faire deux pièces. — Serait aussi louer pour séjour à l'année ou autre, meublé ou non.

A louer, Evoile, logement 3 chambres. Etude Brauen, notaires.

Séjour d'été

A louer à Malvilliers, à proximité de la forêt, un bel appartement meublé, de quatre pièces, cuisine et dépendances. Eau sur l'évier. Electricité. S'adresser à Mlle J. Guyot, Chalet de la Poste Malvilliers.

Même adresse, un appartement de deux pièces, cuisine, etc., également meublé.

A louer, Neubourg 4, pour le 24 juin, logement de deux chambres, cuisine et dépendances, au soleil. S'adresser le matin.

A louer à CHAMP-DU-MOULIN à l'année ou pour l'été, un logement de trois chambres et cuisine, dans maison neuve et bien située. S'adresser à Elise Oberon, à Pesoux.

On offre à vendre ou à louer, pour St-Jean prochain,

jolie propriété

de huit chambres, très favorablement située, à l'est de la ville, grand verger, terrasse, jardin potager et nombreuses dépendances. Etude Petitpierre & Hotz.

Dès maintenant et pour le 24 juin 1930

à louer aux Parcs, dans maison neuve bien située, BEAUX LOGEMENTS de trois pièces, cuisine, chambre de bains et dépendances. Balcon. Trois pièces indépendantes. S'adresser au bureau de G. Chable, architecte, 4, rue du Musée, de 11 à 12 heures, ou par écrit.

Pour Saint-Jean, rue du Château, trois chambres et dépendances. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Furry.

maison

de cinq grandes chambres et dépendances. Etude Petitpierre et Hotz.

logement

de trois pièces, rez-de-chaussée, Gibraltar 8. S'adresser à Henri Bonhôte, Beaux-Arts 28, c.o.

A louer près du funiculaire,

appartement

de quatre chambres avec bain, etc. S'adresser Plan Ferré 9.

CHAMBRES

A louer dans villa,

BELLE CHAMBRE

indépendante, avec mansarde attenante, chauffage central, meublées ou non; vue superbe. S'adresser à Beat Sollet près de la gare, rez-de-chaussée, Auvierier.

Jolie chambre non meublée indépendante. Chauffage central. Demander l'adresse du No 502 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

Jolie chambre, avec ou sans pension. On prendrait aussi pensionnaires pour la table seulement. Ecriture 23, 3me. c.o.

Jolies chambres et bonne pension. — Coulon 4, 1er. c.o.

LOCAT. DIVERSES

A louer faubourg Lac grands locaux avec bureaux. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

A louer pour garde-meubles ou entrepôt,

local

Indépendant de 8 m. 50x6 m. Adresser offres écrites à B. S. 510 au bureau de la Feuille d'avis.

Ecuse, à louer local pour atelier ou magasin. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

A louer rue des Moulins (Maison Pétremand) grand magasin avec dépendances, jouissance 24 juin. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

Demandaes à louer

Demotelle sérieuse cherche à louer,

LOGEMENT

d'une chambre et cuisine, ou une chambre indépendante. S'adresser à Mme Paris, Grand'Rue 7.

Famille séviable, de trois personnes, demande à louer dans maison d'ordre,

appartement

de trois ou quatre chambres, pour le 1er juillet ou date à convenir. Adresser offres écrites à B. S. 510 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES

JEUNE FILLE

18 ans, parlant les deux langues, ayant suivi cours de couture et repassage, cherche place dans bonne maison où il y a des enfants. S'adresser à Mme J. Stähly Comondreche.

PLACES

On cherche une

personne

sachant cuire pour COLONIE DE VACANCES (Vaud) du 30 mai au 30 septembre. Voyage payé. Gages: 60 à 70 fr. par mois. Faire offres à Mme Béguin, Côte St, Neuchâtel.



La confiture de framboises est particulièrement bonne pour les enfants, saine et appétissante, elle présente en outre l'avantage de favoriser les fonctions intestinales, grâce aux petits grains qu'elle renferme. Mais exigez toujours — même pour le vrac — les Confitures Lenzbourg



Vous trouverez en tout temps des menuisiers, scieurs, charçons, au moyen d'une annonce dans le renommé « Indicateur des places » de la « Schwyz Volk-Zeitung », à Zofingue. Tirage garanti: 85,000. Clôture des annonces: mercredi soir. — Prenez garde à l'adresse exacte.

On désire placer JEUNE FILLE de 17 ans, ayant fait trois ans d'école secondaire, dans petite famille, pour aider au ménage et servir au magasin. Offres à Karl Hunziker, Fahys 3, Neuchâtel.

VOLONTAIRE Jeune homme (nationalité suisse), ayant fait de sérieuses études commerciales, possédant de bonnes connaissances des langues allemande, française, anglaise et espagnole, cherche place de volontaire, de préférence dans une banque. Serait à disposition à partir du 1er août a. c. Offres sous chiffres Z. U. 1425 à Rudolf Mosse S. A., Zurich.

Annrentissages Jeune homme de 17 ans cherche place dans une maison de tapisserie pour faire un apprentissage

avis divers A remettre représentations exclusives de grandes marques, pour appareillage, accessoires électriques, avec magasin de vente. Beaux bénéfices. BERGER, Grand-Pont No 10. LAUSANNE. JH 464 L

Avis à la population du Val-de-Ruz Il y aura sonnerie des cloches du temple d'Engolien, le 24 courant, à 15 h. 45, à l'occasion d'un mariage.

Leçons d'espagnol à domicile. Adresser offres écrites à P. E. 619 au bureau de la Feuille d'avis.

Hôtel du Moléson Flamatt recommande ses spécialités Prix modéré Emile Blaser.

English Church Saturday 24 th Empire Day Service 10-15 a. m. Rev. H. FULFORD WILLIAMS, Lausanne

Leçons d'anglais Pour renseignements, s'adresser à Miss Rickwood, place Piaget No 7.

A remettre pour le 24 juin, LOGEMENT de quatre chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Temple-Neuf 7.

On demande cuisinière recommandée pour 1er juin. Mme Brauen, Ermitage 28.

On demande pour le 26 mai, jeune fille sérieuse, 15 ans, pouvant rentrer le soir chez elle, pour petite travaux de ménage. Ecrire sous A. D. 501 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS Une personne ayant les aptitudes voulues est demandée comme

gérante pour un bon magasin d'épicerie. Prière de faire les offres, accompagnées de références, sous P. O. 821 au bureau de la Feuille d'avis.

Représentants 1800 fr. par mois, pour visiter particuliers et commerçants. Offres écrites sous chiffres U 663 St. aux Annonces-Suisse S. A. Sion. JH 663 St.

boulangier-pâtissier cherche place pour le 1er juin. S'adresser sous chiffres P 15280 C à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Maison d'alimentation demandée commissionnaire robuste et honnête. Demander l'adresse du No 522 au bureau de la Feuille d'avis.

LESSIVES ou autres journées. Demander l'adresse du No 503 au bureau de la Feuille d'avis.

Le Touring Club Suisse met au concours le poste d'agent du service d'entr'aide routier pour le tronçon Neuchâtel-Lausanne.

Les mécaniciens qualifiés, de nationalité suisse peuvent demander des renseignements, consulter le cahier des charges et se présenter, munis de leurs certificats, à l'Office de Neuchâtel, Promenade Noire 1, jusqu'au 31 mai. Langues française et allemande obligatoires.

AJUSTEURS, TOURNEURS, FRAISEURS RECTIFIEURS, OUTILLEURS célibataires

Hôtel: Chambres meublées (mobiliers métalliques), chauffées, éclairées, avec eau courante et W. C. à l'étage. Fr. 100.— par mois.

Pension: Petit déjeuner Fr. 1.—, pain et fromage ou café noir et pain, ou café au lait et pain. — Déjeuner et dîner Fr. 4.—, potage, 100 à 120 grammes de viande, légumes et pain. Le potage, les légumes et le pain sont à volonté.

Un supplément comprenant hors-d'œuvre et dessert, ou entrée et dessert, peut être servi sur demande au prix de Fr. 1.25 environ. Les boissons (vin et bière) sont servies à des prix inférieurs à ceux pratiqués par le commerce de détail. Le coût de la pension et chambre, sans boisson, ressort donc à Fr. 370.— par mois.

Chemin de fer remboursé, en troisième classe, jusqu'à Fr. 150.— à raison de Fr. 20.— par mois.

Les prix ci-dessus sont compris en francs français.

Un représentant de la société sera à la disposition des intéressés, pour leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin, aux lieux et heures ci-après:

26 mai à MOUTIER, Garage NAULEAU et VARRIN, Place du Collège, de 10 à 13 heures.

26 mai à LA CHAUX-DE-FONDS, Garage GUTTMANN et GACON, 110, rue de la Serre, de 16 à 19 heures.

27 mai au LOCLE, Garage des TROIS ROIS, de 9 à 12 heures.

27 mai à NEUCHÂTEL, Garage ROBERT, 11, Faubourg du Lac, de 16 à 19 heures.

28 mai à YVERDON, chez M. Calame, agent des Cycles PEUGEOT, de 9 à 13 heures.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire AUTOS PEUGEOT, Service du personnel, SOCHAUX (Doubs) — France. P. 4117 P.



APOLLO UNE MERVEILLEUSE SUPERPRODUCTION UFA Si jamais l'amour effleure ton cœur (Wenn du einmal dein Herz Verschenkst) La mélodie envoi-rante que chacun fredonne d'après le roman « le Vagabond de l'Equateur » de L. Wohl. C'est l'enchantement des ciels équatoriaux, la féerie et le tourbillon des grandes villes qui servent de cadre à cette humoristique, ému-vante histoire d'amour et d'aventures. Brillante interprétation de Lilian Harvey, Ygo Sym et Harry Halm. Que l'on se hâte de retenir ses places. Téléphone 11.12

Extrait du prospectus

Fabrique nationale d'armes de guerre Société anonyme

(Fabrique de machines, outils, bicyclettes, motocyclettes, automobiles, carrosseries, moteurs, armes, etc.) Siège social: Herstal-lez-Liège Société anonyme au capital de francs belges 105,000,000

EMPRUNT 6% de 1930 de Fr. 15,000,000.- argent suisse

Remboursable au plus tard le 30 juin 1960 par tirages au sort annuels commençant le 30 juin 1937, avec faculté de remboursement anticipé Principal et intérêts payables nets de tous impôts belges présents et futurs Le droit de timbre fédéral sur les coupons au taux actuel de 2% est acquitté en un versement global Rendement: 6 1/2% environ

Suivant décision de son Conseil d'Administration en date du 2 avril 1930, la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre Société Anonyme, en vue d'augmenter ses disponibilités, contracte un emprunt 6% de fr. 15,000,000 nominal, argent suisse.

Les modalités de cet emprunt sont les suivantes: 1° L'emprunt est divisé en 15,000 obligations au porteur de francs suisses 1,000 chacune, numérotées de 1 à 15,000.

2° Les obligations sont productives d'intérêts au taux de 6% l'an à partir du 30 juin 1930, payables semestriellement à raison de francs suisses 30.— par obligation les 30 juin et 31 décembre de chaque année. A cet effet, les obligations sont pourvues de coupons semestriels dont le premier échoit le 31 décembre 1930 et le dernier le 30 juin 1960.

3° L'emprunt est remboursable au pair, en argent suisse, en 30 ans, au moyen de 24 annuités constantes (intérêts compris), dont la première viendra à échéance le 30 juin 1937 et la dernière le 30 juin 1960. Les obligations à rembourser seront désignées par tirages au sort annuels, conformément au tableau d'amortissement qui sera imprimé au dos des titres.

Toutefois, la Société aura la faculté, à partir du 30 juin 1937, de procéder, moyennant un préavis de trois mois, au remboursement total anticipé ou à l'amortissement renforcé, par voie de tirages au sort, des obligations en circulation.

Les obligations ainsi amorties en excédent du chiffre prévu au tableau d'amortissement seront dans tous les cas imputées sur le dernier tirage, puis sur l'avant-dernier et ainsi de suite, de façon à ne pas modifier l'ordre du tableau d'amortissement.

Les tirages au sort seront effectués, chaque année, par devant notaire au domicile de la Société de Banque Suisse, à Bâle, deux mois au plus tard avant la date prévue pour le remboursement des titres. Les numéros des obligations sorties aux tirages seront publiés dans les journaux suisses prévus pour les avis officiels à donner aux porteurs de titres du présent emprunt.

Les obligations remboursables cesseront de porter intérêt à partir de la date fixée pour leur remboursement. Les titres présentés au remboursement devront être munis de tous les coupons non échus; le montant des coupons manquants sera déduit du capital à rembourser.

4° Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués exclusivement en Suisse, en argent suisse, auprès de tous les sièges, succursales et agences des établissements suivants:

- Société de Banque Suisse, Banque Commerciale de Bâle, Union Financière de Genève, Banque Fédérale S. A., Société Anonyme Leu & Cie, Union de Banques Suisses, Banque Populaire Suisse, Comptoir d'Escompte de Genève.

Le droit de timbre fédéral sur les coupons, au taux actuel de 2%, ayant été acquitté en un paiement global unique, les coupons du présent emprunt seront payés sans déduction de ce timbre. Le paiement des intérêts et le remboursement des obligations, effectués hors de Belgique, auront lieu sans aucune déduction d'impôts belges présents ou futurs.

La société s'engage à payer régulièrement, aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix, les coupons échus et les obligations remboursables, que le porteur soit d'un pays allié, neutre ou ennemi.

5° Les coupons échus se prescrivent par cinq ans, les obligations remboursables par trente ans à partir de l'échéance.

6° Le présent emprunt n'est pas garanti par des gages spéciaux. Toutefois, la Société s'engage à n'accorder ni à des emprunts à émettre ultérieurement, ni à d'autres créanciers, des gages spéciaux sans en faire bénéficier au même rang le présent emprunt.

7° Toutes les communications aux porteurs d'obligations du présent emprunt se feront valablement par publication dans la « Feuille officielle suisse du commerce » ainsi que dans un journal de Bâle, de Berne, de Genève, de Lausanne et de Zurich.

8° L'admission de l'emprunt à la cote officielle des Bourses de Bâle, de Berne, de Genève, de Lausanne et de Zurich sera demandée et maintenue pendant toute la durée de l'emprunt.

La Fabrique Nationale d'Armes de Guerre Société Anonyme, fondée en 1889, a un capital-actions de francs belges 105,000,000. Elle s'occupe, conformément à son but, notamment de la fabrication de bicyclettes, de motocyclettes et d'automobiles, d'armes et munitions de tous genres. D'autre part, elle s'est intéressée dans la Société Anonyme belge de Constructions Aéronautiques, dans la Cartoucherie Française, dans la Société des Machines à écrire MAP, etc. Elle a créé des Sociétés filiales dans divers pays pour la vente de ses produits. En outre, elle a conclu une entente commerciale et technique avec la « Minerva Motors ».

Dès avant la guerre, toutes les divisions de la Société donnaient des résultats très satisfaisants. Après la guerre, la Société a enregistré un développement régulier et rapide et obtenu des résultats financiers satisfaisants, ainsi qu'il ressort des chiffres ci-après:

Table with 4 columns: Exercice au 30 juin, Capital-actions fr. belges, Bénéfice distribué fr. belges, Dividende brut fr. belges. Rows for years 1924/25 to 1928/29.

L'exercice 1928/29 avait été influencé par une grève; néanmoins, toutes les divisions de l'entreprise ont contribué à la formation du résultat bénéficiaire. Les bénéfices de l'exercice en cours s'annoncent comme devant être du même ordre que ceux de l'exercice précédent.

HERSTAL-LEZ-LIEGE, le 17 mai 1930. FABRIQUE NATIONALE D'ARMES DE GUERRE SOCIÉTÉ ANONYME.

Du dit emprunt 6% un montant de fr. 3,000,000 nom., titres bloqués, a été placé ferme à l'étranger. Le consortium de banques soussigné a pris ferme le montant de fr. 12,000,000 nom. argent suisse de l'emprunt 6% de 1930 de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre Société Anonyme et l'offre en souscription publique en Suisse

du 24 au 30 mai 1930 y compris

aux conditions suivantes: 1° Le prix de souscription est fixé à 95%, moins intérêts à 6% du jour de la libération au 30 juin 1930. Le timbre fédéral sur titres est acquitté.

2° Les souscriptions seront reçues dans le délai indiqué ci-dessus par tous les sièges, succursales et agences en Suisse des banques soussignées.

3° La répartition aura lieu aussitôt que possible après la clôture de la souscription. Si les demandes reçues dépassent le montant disponible, elles seront soumises à une réduction au gré des domiciles de souscription.

4° La libération des titres attribués pourra se faire du 4 juin au 15 juillet 1930 au plus tard, plus intérêts courus à 6% du 30 juin 1930 au jour du paiement si la libération a lieu après le 30 juin 1930. Les souscripteurs recevront lors du paiement des certificats provisoires, qui seront échangés ultérieurement, sans frais, contre les titres définitifs de l'emprunt.

- Bâle, Genève, Zurich et Berne, le 22 mai 1930. Société de Banque Suisse, Banque commerciale de Bâle, Union Financière de Genève, Banque Fédérale S. A., Société Anonyme Leu & Cie, Union de Banques Suisses, Banque Populaire Suisse, Comptoir d'Escompte de Genève

Administration : rue du Temple-Neuf 1
 Rédaction : rue du Concert 6.
 Les bureaux sont ouverts de 7 à 12 h.
 et de 14 à 18 h. Le samedi jusqu'à midi.
 Régie extra-cantonale : Annonces-
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
 de surcharge.
 Les avis tardifs et les avis mortuaires
 sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.
 La rédaction ne répond pas des manus-
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS



République et Canton de Neuchâtel

VENTE DE BOIS DE SERVICE

Le Département de l'Intérieur
 met en vente par voie de sou-
 missions, les bois de service in-
 diqués ci-dessous, situés dans les
 forêts cantonales de :

1. BOIS L'ABBÉ
598 scages cubant : 316 m³ 84
2. CHANET DU VAUSEYON
83 scages cubant : 34 m³ 76
3. CHATEAU DE VALANGIN
84 scages cubant : 52 m³ 38

Les soumissions, envoyées sous
 pli fermé portent la mention :
 « Soumission pour bois de servi-
 ce », seront reçues par le sous-
 signé, jusqu'au samedi soir 31
 mai.

Pour visiter ces coupes, s'adres-
 ser aux gardes forestiers Paul
 Girard, Hauterive, pour le Bois
 l'Abbé, H. Bacher, Pierre Gélès
 sur Corcelles, pour le Chanet du
 Vauseyon, Hermann Staeger, à
 Valangin, pour le Château de
 Valangin.

Aréuse, le 21 mai 1930.

L'Inspecteur des forêts
 du II^eme arrondissement.

IMMEUBLES

VENTES ET ACHATS

POUR CAUSE DE DÉPART
 à vendre pour la fin de l'été ou
 le début de septembre, une mai-
 son confortable de six pièces,
 avec jardin d'agrément et verger
 de 950 m². Tram à la porte.
 S'adresser pour visiter, à M. G.
 Gorgis, Fahys 175, entre 17 et
 19 heures, et pour tous rensei-
 gnements à l'Étude des notaires
 Pettipierre & Hotz.

A vendre ou à louer MAISON
 à Neuchâtel, dans le bas de la
 ville, trois logements, atelier ou
 magasin. — Ecrire à Y. 618 au
 bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

On expédie contre rembourse-
 ment des

narcisses

à 10 c. le paquet de 50 fleurs,
 en gros, et 20 c. le paquet par
 petite quantité, port dû. S'adres-
 ser à Mme Alodé Pasquier,
 Montbavin (Fribourg).

CÉPHALINE



PETITAT, pharmacien, Yverdon.
 GRIPPE, MAUX DE TÊTE, NÉ-
 VRALGIES, DOULEURS, 1 fr. 75
 la boîte. — Toutes pharmacies.
 Plus de 35 ans de succès.

Pommes évaporées

en rondelles

fr. —.95 la livre

— ZIMMERMANN S. A.

Librairie générale
DELACHAUX & NIESTLÉ
 S. A.
 4, rue de l'Hôpital

Colette, Sido 3.-
 Delarue-Mardrus, L.
 L'ange et les per-
 vers 3.-
 Deltell, J. Don Juan 3.75
 Dominique, P. La Com-
 mune 3.75
 Green, J. Le voyageur
 sur la terre (avec :
 Les clés de la mort;
 Christine; Lévi-
 than) 3.75
 Heymans, Ch. La vrale
 Mata Hari, courti-
 sane et espionne;
 Ill. 10.-
 Kipling, R. Mais cecl
 est une autre his-
 toire 3.75
 Lichtenberger, A. Co-
 liche 3.-
 Maulclair, L. Vie
 de Henri Heine ... 4.-
 Maurel, A. La mar-
 quise du Châtelet,
 amie de Voltaire ... 6.25
 Maurras, Ch. De Dé-
 mos & César, 2 vol. 15.-
 Mommrand, F. de
 Jeux de glaces 3.-

OCCASIONS

A vendre pour cause de démé-
 nagement un petit lit fer, com-
 plet, 70 fr., un lit fer, une pla-
 ce et demi, complet, 70 fr., un
 bureau à trois corps, 80 fr., une
 chaise-longue cuir, 60 fr., un pe-
 tit canapé cuir, 20 fr., un po-
 tager à gaz, trois feux, 17 fr., un
 store de terrasse, deux enseignes
 (pension), deux paires de can-
 tonnières reps vert-jaune avec
 store, un grand rideau monté
 pour séparation de chambre, la-
 vabos, un lit bois, une place et
 demi, complet, 180 fr., linoléums
 divers, S'adresser, Faubourg de
 l'Hôpital 64.

Les beaux stores

fonctionnant bien, sont con-
 fectionnés par les ateliers
J. Perriraz, tapissier
Grand choix de tissus
 Réparations de tous les
 systèmes :
Stores à lamelles; stores
en toile, extérieurs et
intérieurs. Persiennes

Magasin **J. PERRIRAZ**
 tapissier
 11, Faubourg de l'Hôpital
 Téléphone 99 c. o.

Au Bon Marché
 Georges Breisacher
 Neuchâtel
 17, RUE DE L'HÔPITAL

OFFRE très AVANTAGEUSE

Blazers bleus et gris à 26.- et 33.-
 Pantalons tennis 16⁵⁰
 beiges, gris et fantaisie, depuis
 Pantalons coutil à 6⁵⁰
 Vestons d'été à 9⁵⁰

VÉHICULES A MOTEURS ET BICYCLETTES D'OCCASION

Cette rubrique paraît les mardis et vendredis

AUTOMOBILES MOTOCYCLETTES	HUPMOBILE
A vendre pour cause de double emploi, petite AMILCAR 6 HP, carrosserie conforta- ble. Parfait état. Bas prix. Facilité de paiement. Ecri- re sous R. V. 491 au bureau de la Feuille d'avis.	moteur six cylindres, 17 CV, conduite intérieure, cinq places, à l'état de neuf, 4500 francs, chez Sagesse & Perret, garage du Prébarreau, à Neuchâtel.
A vendre torpédo quatre- cinq places, ANSALDO dernier modèle. Superbe ma- chine. Prix très avantageux. Ecrire sous T. N. 492 au bu- reau de la Feuille d'avis.	CITROËN B 14 conduite intérieure, quatre portes, en bon état, à ven- dre à des conditions avanta- geuses. S'adresser à Char- les A. Robert, Fontaine André No 16.
	MOTO A vendre pour cause d'em- ploi une Allegro 2 HP, trois vitesses STURMEY, mise en marche embrayage, chaîne- chaîne, freins à tambour, éclairage Bosch blux grand modèle; A PRIX TRÈS AVANTAGEUX. S'adresser à M. Rod, STUBLER, Tunnel No 1, Saint-Blaise.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
 à l'imprimerie de ce journal

BOUCHERIE FRAPACHE CHARCUTERIE

Bœuf lardé Veau, porc, mouton
 à fr. 1.95 le demi-kilo premier choix

Excellents saucissons neuchâtelois (ail et cumin)
 Saucisses au toie - Saucisses aux choux (cuites)
 Délicieux jambon - Spécialité de grands et
 petits pâtés froids - Service à domicile

TEL. : 28

Memento

utile à conserver
 jusqu'en juin :

Fruits au jus
 pommes purée sucrées -
 ¼ -45, ½ 1.-, ¾ 1.05
 pruneaux moitiés
 ½ 1.-, ¾ 1.65
reines-Claude
 ½ -75, ¾ 1.20
groseilles rouges
 ¼ 1.20
groseilles vertes
 ¼ 1.20
mirabelles
 ¼ -60, ½ 1.20
poires blanches
 moitiés
 ¼ 1.50
poires blanches
 entières
 ½ -85, ¾ 1.50
mûres
 ¼ 1.20, ½ 2.-
bigarreaux
 ¼ 1.15, ½ 1.95
abricots moitiés
1er choix
 ¼ 1.35, ½ 2.45
fraises extra
 ¼ 1.35, ½ 2.45
framboises extra
 ¼ -75, ½ 1.25

ZIMMERMANN S. A. —

Poulettine

Essayez la **POULETTINE**
 Pour nourrir tous vos poussins
 ils auront superbe mine,
 ils seront gros, forts et sains,
 puis ils pondront tout l'hiver
 Grâce au fameux Chanteclair
 Achetez en tout temps
 Ces produits dans les dépôts :

Neuchâtel : Consommation,
 Pettipierre S. A.
 Wasserfallen,
 Zimmermann S. A.
 Bachelin, boulang.
 Agence agricole.
 Bôle : Moor, J.
 Colombier : Pettipierre S. A.
 Corcelles : Consommation,
 Pettipierre S. A.
 Cornaux : Pettipierre S. A.
 Cressier : Consommation,
 Pettipierre S. A.
 Fesex : Wermaling.
 Saint-Aubin : Mmes Clerc.
 Saint-Blaise : Zaugg, Mme.
 tous les dépôts du canton
 et toutes succursales Pettipierre
 S. A.

SantaTeresa

Vous ne prenez pas le thé ou
 le café pour le besoin de
 vous exciter. C'est plutôt un
 fortifiant général que vous
 cherchez. Mais alors pour-
 quoi ne pas agir en consé-
 quence et éviter les boissons
 à la base de caféine? Le
 maté ne contient qu'une
 quantité négligeable de ma-
 téine et son action physiolo-
 gique en fait la boisson par
 excellence. Si vous voulez
 obtenir la meilleure qualité,
 exigez exclusivement le véri-
 table maté du Paraguay.

Dépositaire : Epicerie Zim-
 mermann S. A., Neuchâtel.
 En gros : Victor Bertoni & Co
 Zollikon-Zurich

SantaTeresa

Nous avons eu la chance d'acheter une
occasion extraordinaire
 de
500
ROBES et COMPLETS
POUR DAMES

en popeline laine, mousseline de laine, crêpe de
 Chine, popeline soie, foulard, soie artificielle et voile
 imprimé dans les plus jolies façons de la saison.

NOUS VOUS OFFRONS CES CONFECTIONS
à prix très bon marché
 COMME SUIT :

ROBES SOIE LAVABLE imprimée, depuis	9.50
ROBES VOILE IMPRIMÉ depuis	12.50
ROBES MOUSSELINE DE LAINE depuis	14.75
ROBES POPELINE LAINE depuis	11.50
ROBES FANTAISIE LAINE avec cape, depuis	25.--
ROBES POPELINE SOIE à godets, depuis	25.--
ROBES CRÊPE DE CHINE uni et imprimé, depuis	29.--
COMPLETS robe et jaquette, en pope- line laine, depuis	24.--

Jules BLOCH
 SOLDES ET OCCASIONS NEUCHATEL

Salle à manger

A vendre d'occasion une belle
 salle à manger, chêne, composée
 de : un buffet de service, cinq
 portes, niche et tirette, une ta-
 ble hollandaise, six chaises pla-
 cet cuir. Prix avantageux.

Au Bûcheron
 Ecluse 20 Neuchâtel
 Téléphone 16.33

POISSONS

Soles d'Ostende
 Colin - Merlan
 Cabillaud extra
 Paléas - Brochets
 Truites du lac
 Morue au sel
 Filets de mornes
 Harengs fumés, salés
 en gelée, au vin blanc, en filet

Volailles

Canetons bressans
 Poulets de Bresse
 Poules pour bouillon
 Poulets de grains
 Poulets d'Alsace
 à fr. 2.50 la livre
 Pigeons - Dindes

Au magasin de comestibles
Seinet fils
 6, rue des Epancheurs
 Téléphone 71

BAUME ANTISUDOR

supprime radicale-
 ment et sans danger
 la transpiration
 le flacon Fr. 1.75

Epancheurs 11, — Anc. Bauler
 Pharmacie Pernet

Tous nos chapeaux sont de qualité supérieure
 et garnis à l'intérieur de pneumatique aëri-fère

5 chapeaux pour messieurs à prix intéressants

Canotier paille rustique de Chine, bord roulé	350
Canotier grosse paille mo- de, teinte grège	4.-
Canotier tressage nouveau, extra-léger, ton grège	5.-
Canotier dernier chic, belle paille, forme nou- velle	490
Canotier superbe paille fantaisie, très élé- gant	650

Chapeaux de campagne et de jardin, Yoko,
 Aloès, Tonkin 1.95 1.50 1.25
 Chapeaux en paille de riz et Manille, genre
 Panama 2.95 2.45 1.95
 Canotier, super-léger depuis 1.95

Aux Ormourins
 S. A. — NEUCHATEL

Demands à acheter

Automobile

Je cherche à acheter d'occa-
 sion, mais en parfait état, con-
 duite intérieure, quatre places,
 Faire offres écrites, avec prix, à
 B. C. 523 au bureau de la Feuille
 d'avis.

On achèterait
deux baignoires
 usagées, en parfait état. S'adres-
 ser au No 53, Auvornier.

AVIS DIVERS

Pour voyager

agréablement, sans souci, en
 Suisse et à l'étranger, adres-
 sez-vous en confiance au
 Bureau de Voyages, F. Pas-
 che, Faubourg du Lac 6,
 Neuchâtel, Téléphone 18.45.
 Concessionnaire des C. F. F.
 qui vous fournira aux prix
 officiels, vos billets combi-
 nés Internationaux et circu-
 laires suisses; horaires, itiné-
 raires, hôtels. — Rensei-
 gnements gratuits. — Rensei-
 gnement maritime pour
 tous pays.

Laiterie-Grèmerie
STEFFEN
 Rue Saint-Maurice

Mesdames!
 Notre excellent
beurre de table

LAITERIE STEFFEN
 2506

garanti pur crème
 la demi-livre fr. 1.35
 Essayez-le,
 vous n'en trouverez pas
 de meilleur!

A vendre
bonneterie, mercerie
 à des prix très avantageux. —
 Costume bleu pour mécontentien à
 8 fr. 50. Pantalon seul, le paire à
 6 fr. Classeur pour particulier et
 bureau à 2 fr. 50. Toujours un
 grand stock de livres vieux et
 neufs; c'est l'occasion de lire à
 bon marché. Comme par le pas-
 sé, ventes et achats de soldes.
TUYAU, Soldeur
 St-Honoré 18, NEUCHATEL

Du GOUT, du CHIC chez
GOEBEL
 SALON DE COIFFURE
 POUR DAMES
 Terreaux 7 Tél. 1183

OBERLAND BERNOIS

Spiez

Faulensee - Hondrich - Einigen. Centre d'excursions, à l'entrée des vallées de la Kander et de la Simme. Plage.

Aeschi alt. 860 m.

Belle situation au-dessus du lac de Thoun 420 lits. Service d'automobiles postales avec Spiez.

Niesenalm alt. 2367 m.

Magnifique but d'excursion. Lever du soleil.

Reichenbach-Kiental-Griesalp

de 712 à 1500 m. d'altitude. 450 lits.

Frutigen alt. 830 m.

300 lits. Situation tranquille, ensoleillée; belles promenades en terrain plat.

Le lac bleu

Le bijou de l'Oberland bernois. 50 lits.

Kandersteg

alt. 1200 m., 1200 lits.

Meiringen

et les stations climatiques de la vallée du Hasli. Gorges de l'Aar. Chutes de Reichenbach. Usines du Grimsel.

Printemps - Eté - Automne

Pour les prospectus et renseignements, s'adresser aux bureaux de renseignements et aux chemins de fer



Lacs de Thoun et de Brienz

Ravissantes excursions en bateau. Abonnements généraux et abonnements kilométriques de famille. Bains et plage.

Gunten

sur le lac de Thoun. Plage. 450 lits.

St-Beatenberg

altitude 1150 m. 1400 lits

Interlaken alt. 569 m.

son kursaal, sa nouvelle plage.

Schnige-Platte et

Mürren magnifiques points de vue.

Jungfrau alt. 3457 m.

Hôtel Berghaus et Maison de touristes.

Chemins de fer de la Wengernalp

et de la Jungfrau

Grindelwald

altitude 1050 m. 1500 lits.

Grimmialp

Grand Hôtel altitude 1260 m. Service d'automobiles.

Zweisimmen alt. 1000 mm.

Piscine et bains de soleil.

Lenk i. S.

Cures d'air et d'altitude. Bains fortement sulfurés. Centre d'excursions.

Saanenmöser alt. 1300 m.

Point culminant du M. O. B. Séjour d'été idéal.

ROMANIK
La perle des yeux de table

Dépôt: **Seinet, Fils**
NEUCHÂTEL Téléphone 71

FIDUCIAIRE
et
ORGANISATION
D. VUILLE
Expert-Comptable
8, rue Purry
NEUCHÂTEL
Téléphone 1533
LAUSANNE
Téléphone 27.024
Organisation - Revision
Mise à jour
de comptabilités
Bilans - Expertises
Liquidations - Impôts

STAUFFER
horloger de précision
répare bien
Magasin St-Honoré 12
Téléphone 18.69

Garage des Geneveys s. Coffrane
P. SCHWEINGRUBER
TÉLÉPHONE 15
Autocars modernes et confortables pour sociétés, familles, noces, écoles, etc.
Matériel de 1^{er} ordre - Personnel expérimenté

Palace-Cinéma-Sonore
DU VENDREDI 23 AU JEUDI 29 MAI
Pendant 7 jours seulement !
Un beau et grand film sonore de la marine américaine
"ANNAPOLIS"
interprété par
John-Mack Brown
Jeannette Loff
Hugh Allan
William Bakewell
Annapolis, bénéficie d'un accompagnement sonore exquisément évocateur
Quel que soit son succès, le film ne sera pas prolongé
Le programme est complété par **BOUCOT** dans un sketch
un DESSIN ANIMÉ sonore entièrement parlé français
Location ouverte tous les jours à la caisse. Téléphone 11.52
Dimanche, matinée à 15 heures

Central-Office
Administration spéciale
de renseignements privés
12, Rue Saint-Maurice 12
NEUCHÂTEL - Téléphone 12.29
ENQUÊTES
SURVEILLANCES
RENSEIGNEMENTS confidentiels
PROTECTIONS contre vol, chantage, abus de confiance
DOCUMENTS pour divorces
RECHERCHES d'héritiers
DISCRETION ABSOLUE
Pour la saison du
TENNIS
Souliers avec semelles 25-29 30-35 36-40 41-46
crêpe, toile blanche... 3.75 3.90 4.90 5.90
Même article fantaisie 3.75 3.90 4.90 5.90
Souliers avec semelles 23-29 30-34 35-40 41-46
caoutchouc, blanc ou gris 2.75 2.90 3.50 3.90
Sandalettes semelles cuir 27-34 35-40 41-46
chromé, blanches et grises 3.75 4.50 4.95
Espadrilles brunes, grises, 24-34 35-40 41-48
blanches, semelles ficelle 1.50 1.75 1.90
Envoi contre remboursement
Voir nos vitrines
KURTH
NEUCHÂTEL
Vos fils
apprennent l'allemand
à la perfection chez M. Louis Baumgartner, instituteur diplômé
«Steinbüchli», Lenzbourg (Tél. 3.15) - leçons par jour, éducation
soignée, vie de famille. Piano. Prix 120 fr. par mois. - De-
mandez références et prospectus. JH 58 U

LE VÊTEMENT DE QUALITÉ
confectionné avec un soin des plus minutieux et d'une coupe élégante, s'achète chez nous à des prix des plus favorables.
55.- 68.- 75.-
95.- 105.-
120.- 135.- 165.-
PANTALONS flanelle
22.- 28.- 32.- 38.-
BLAZERS
36.- 42.- 45.-
KEMM & C^{ie}
HOPITAL 20 NEUCHÂTEL

OFFICE DE PHOTOGRAPHIE ATTINGER
Tous travaux d'amateurs ou industriels, livrés en quelques heures. Livraisons au dehors
Place Piaget 7, téléphone 576 - NEUCHÂTEL - Place du Port, téléphone 471
APPAREILS de TOUTES MARQUES, KODAKS, ZEISS-IKON, AGFA, etc., PATHÉ-BABY
CAMÉRA - CINÉMA

Feuilleton de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»
Le manoir aux loups
par CHARLES FOLEY 15
La table desservie, Aunine prévint qu'elle s'en allait, avant la nuit, fermer l'étable et l'écurie. Flavie, raffermie alors sa voix et reprit sa défaillance pour annoncer à la servante qu'elle devait accompagner sa nièce, faire une course au village.
Dix minutes après, Monnette, sa valise à la main, traversait le vestibule désert et rejoignait furtivement Mlle Breuil, en attente dans l'avenue du manoir. Puis toutes deux, sans se parler, tant elles étaient émuës, traversèrent la grand'route et grimpèrent vers la chapelle par une chasse caillouteuse, resserrée entre deux haies.
Des prairies, les brumes blanches s'exhalèrent, si denses déjà qu'on ne distinguait plus, dans l'agonie du jour, ni les leurs roses du ciel, ni les luisances bleues de la mer. Tout devenait terne, sans contours, fantastique, dans ces buées qu'effluçait la brise et qui, au loin, ondulaient, s'étraient mollement, se déchiraient au sillon de la lande, en longues loques de suaires.
Les deux demoiselles demeuraient taciturnes, pénétrées de l'ambiance poignante du paysage et de l'angoisse du départ. Jamais une montée n'avait paru si rude à Flavie, ni à Monnette

une valise si lourde ! A mi-côte, elles s'arrêtèrent afin de reprendre souffle ; mais ce repos n'apaisa pas les battements de leurs cœurs. Des larmes leur vinrent aux yeux et Flavie, dans une de ces sautes brusques dont elle était coutumière, se prit à gémir.
— Combien tu dois me juger inconséquente et faible, ma poupette bien-aimée ! L'heure de la séparation maintenant venue, je me sens dégrisée et déçue comme au réveil d'un songe trop joyeux. Je n'éprouve que du doute et de l'appréhension. Ne t'ai-je pas bien légèrement conseillée, dans mon roman-que emballage ? Cet Alin Derval est obtiendrait-il, si aisément que je l'ai cru le pardon de ton grand-père et l'approbation de l'abbé Michelin ? Et je n'ai pas que ces préoccupations. Lancée seule dans une existence nouvelle, que vas-tu devenir sans ta vieille tantine pour te calmer, te consoler, te réchauffer le cœur de ses baisers ? Et, sans toi, que vais-je devenir moi-même ? J'en tremble...
La pauvre fille sanglotait ces phrases désolées ; elle étreignait passionnément sa nièce ; elle couvrait de ses larmes le cher petit visage. Gagnée à cette émotion sincère mais troublante, Simonne comprit qu'elle devait, maîtrisant ce mutuel attendrissement, avoir, à cette minute poignante, de l'énergie pour deux.
— Ne m'accompagnez pas plus loin, ma douce tantine : je n'aurais plus la force de me détacher de vous. Après m'avoir donné les moyens matériels de partir, vous m'enlèveriez le courage moral dont j'ai plus grand besoin que de tout le reste. Soyons braves ; disons-nous au revoir et quittons-nous ici.
En dépit de son trouble, la malheureuse Flavie eut conscience de sa dan-

gereuse faiblesse. Elle comprit qu'en s'abandonnant à son irrépressible chagrin, elle faisait du mal à Monnette alors que son devoir, en l'accompagnant, était bien au contraire de la réconforter. Jugeant la jeune fille plus raisonnable et plus résolue qu'elle, la bonne âme se soumit une fois de plus. Habitée à obéir, sentant que des sanglots innombrables lui étranglaient la voix avant qu'elle put balbutier la moindre parole, elle embrassa sa nièce une dernière fois ; puis, sans se retourner, à pas lents, elle reprit en silence le chemin du Manoir aux Loups.
Et, de la part de cette pauvre vieille fille, au cœur tant de fois brisé, cette muette soumission était, à sa façon, une héroïque bravoure !
XI
La réponse de Monnette
Dans sa voiturette légère, Alin filait vers Sainte-Barbe à grande vitesse. Après sa visite à Barville, inspiérement chancelante, la journée menaçait de s'achever plutôt fâcheusement.
Le nouveau châtelain de Vauville, un enrichi de la guerre, venait de le déranger pour rien. Après lui avoir demandé, la semaine d'avant, de meubler son vieux castel, cet homme versatile s'était mis à critiquer dédaigneusement le projet d'aménagement de chaque pièce et s'était récrié sur le prix, cependant modéré. Finalement, contestant la valeur et l'authenticité de chaque meuble, repoussant, sans même y jeter les yeux, les photos et le devis présentés, cet opulent mais vulgaire parvenu avait impertinemment et brusquement rompu le marché.
D'une famille où l'on se faisait honneur de n'avoir jamais exercé que des

professions libérales, notre jeune artiste n'était pas devenu et ne devait jamais devenir assez souple commerçant pour répudier toute fierté et vaincre toute susceptibilité. Cet incident qui, pour un antiquaire moins expert et moins scrupuleux, n'eût été qu'un aléa négligeable du métier, avait déçu et froissé profondément Derval. Cette déconvenue s'aggravait de quelques préoccupations budgétaires. Pour meubler le manoir de Vauville, fort des assurances du nouveau riche, Alin avait acheté et payé commodément, armoirs, fauteuils et bahuts anciens. Cela lui restait pour compte et lourde était son échéance de fin de mois.
Sous le coup de ce déboire, le jeune homme se prenait maintenant à nier l'opportunité de sa visite à Mlle Breuil. Bien que toujours en garde contre son impressionnabilité native et prêt à la réprimer énergiquement, il ne pouvait, ce soir-là, se tenir de douter du succès de sa démarche au manoir. Il la jugeait impetive, voire même maladroite.
— J'ai grand tort de mêler les questions de sentiment aux discussions d'affaires, avait-il beau se répéter. Elles sont indépendantes, doivent rester distinctes et n'influer aucunement les unes sur les autres.
Mais Alin se raisonnait et se gourmandait vainement.
Par ces routes désertes, à travers ces landes désolées, dans la montée de ces brumes paillettes à des fumées de neige, il se sentait plus seul, plus éloigné de tout ; il se sentait comme subitement transporté hors du monde, dans un exil de fantaisie au delà. Malgré ses efforts, ses pensées devenaient sombres ; il était étroit et pénétré d'une étrange détresse. Cœur affamé de tendresse et d'effusion, il éprouva, par avance, l'appréhension de son magasin

trop grand, de sa chambre silencieuse et froide. Depuis la rude époque de la guerre, il n'avait jamais éprouvé une telle sensation de vide et d'inanité en sa vie solitaire. A qui confier sa peine ? L'espoir, qui l'avait poussé à braver enfin la consigne de Maître Breuil, l'espoir qui venait de lui permettre de répondre à l'accueil de Flavie avec un adroit enjouement, l'abandonnait peu à peu et faisait place, en son âme, à une indécision ignorée jusqu'alors.
— Rien ne me prouve que Mlle Breuil ait saisi mes allusions, se disait-il. Je me suis peut-être à tort imaginé que Simonne Rosel, ma si jolie danseuse, pouvait m'entendre, cachée derrière les courtines à ramages. La servante n'a-t-elle pu se tromper en me disant que la tante et la nièce se trouvaient ensemble dans leur chambre ? D'autre part, Mlle Flavie ne doit pas penser à ma requête. Si, sans en pénétrer le sens, elle se l'est rappelée et a daigné y répondre, je vais trouver dans sa lettre le signallement de quelque rébarbative et laide sexagénaire. Il fallait être aussi fou que je l'étais, cet après-midi, pour supposer que, dans cette suggestion saugrenue, je serais compris à mots couverts. Mais le plus probable, c'est que, à l'auberge de Sainte-Barbe, guigne et guignon m'attendant de compagnie, il n'y aura pas de réponse du tout ! Trouver, non sur papier rose ou bleu, mais simplement blanc et noir, le moindre billet de l'exquise Monnette, cela m'eût consolé de tous les billets bleus qu'a rempochés sous mes yeux mon client nouveau riche. Mais Mlle Rosel, cette fiancée de tes rêves, mon pauvre Alin, ne deviendra jamais la compagne de ta vie ! Et comme tu l'es juré de n'aimer et de n'épouser que cette jeune fille-llé, prépare, dès aujourd'hui, ton cœur à tous les disgrâces du célibat !

Pour la première fois, quoique actif, entreprenant et maître de ses nerfs, Alin Derval était un peu découragé. Doutant de sa chance en amour, il doutait de ses autres chances. Ce fut en cet état d'esprit plutôt morose que, la nuit venue et les phares de son landaulet allumés, le jeune antiquaire atteignit l'auberge de Mélie Rabut, non loin du carrefour des quatre tilleuls. Alin s'arrêta devant cette maison et, le seuil à peine franchi, fort ému, mais la voix calme, il demanda tout de suite :
— Ne vous a-t-on pas remis, venant de Barville, une lettre pour moi, Madame Rabut ?
— Je n'ai pas quitté ma boutique de la journée, Monsieur Derval, dit la blonde et grasse Normande. Je n'ai reçu aucune lettre à votre adresse.
Le jeune homme s'attendait à cette réponse et cette réponse pourtant lui causa un serrement de cœur. Si fragile qu'il fût, cet espoir brisé lui laissa dans l'âme un vide immense. Une seconde, il en demeura immobile et muet.
— Venez-vous voir le plat et le saladier anciens dont je vous ai parlé, Monsieur Derval ?
Si le jeune antiquaire avait cédé à son accès de mauvaise humeur, il eût envoyé, avec son plat et son saladier, Mélie Rabut au diable.
Mais recouvrant son assurance et son sang-froid coutumiers dans un resurt de volonté, Alin pensa :
— Cette brave femme n'est pour rien dans ma déconvenue. Il serait bien injuste de l'en rendre responsable et de m'en prendre à elle.

(A suivre.)



Tous parlent de **PER**

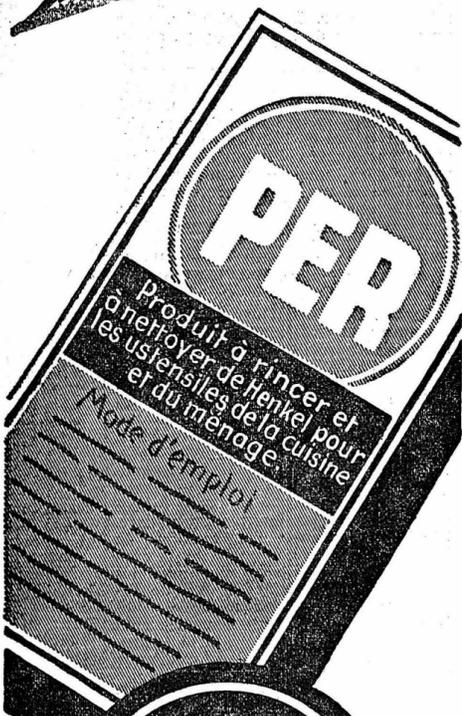
de l'inimitable, de l'incomparable PER! Tous sont surpris de ses effets miraculeux, presque illimités. Chaque ménagère peut parler sagement de ses qualités étonnantes et de ses effets économiques. Et on lui découvre toujours de nouvelles possibilités d'emploi.

Admirable! Incomparable! Unique! sont les exclamations enthousiastes des ménagères. De fait, PER est vraiment un produit remarquable pour le lavage de la vaisselle et tous les nettoyages d'intérieur! C'est en se jouant qu'il nettoie la vaisselle, les verres, les couverts et leur confère en un clin d'œil un éclat joyeux et appétissant. PER fait plus encore! Il agit avec des forces décuplées s'il s'agit de nettoyer à fond et rapidement des objets particulièrement gras et barbouillés tels que marmites, poêles, couverts et ustensiles en bois. PER peut beaucoup! Vous ne trouverez pas aide plus efficace pour votre ménage! Eviers, torchons à récurer, époussettes, chiffons à polir, plumeaux, sols, linoléums, etc., sont débarrassés en un rien de temps de la saleté la plus adhérente. PER est particulièrement indiqué pour le nettoyage de l'aluminium.

Faites une fois un essai!

Mais n'employez PER que dans de l'eau aussi chaude que possible

— 1 cuiller à soupe pour 10 litres —
c'est ainsi que vous en tirerez le meilleur profit.



FR
323 c

30
cts.

PER produit de Henkel
pour laver, rincer et dégraisser
tous les ustensiles ménagers

A. BERNARD

NOUVELLES GALERIES

CE QU'IL VOUS FAUT, MESDAMES !

Sacoches imitation cuir, beige	depuis 4.95
» » » » avec poche intérieure	5.95
» » » » double compartiment	7.90
» » » » cuir, brune, poche intérieure	9.50
Porte-trésor, cuir	8.50
Pochette daim, fermeture éclair, teintes mode	7.90
Sacoches pour enfants	0.90

CALICOT
très jolis dessins p. rideaux ou coussins, larg. 70/80 le m.
1.30 1.20 -.80

Cretonne meubles
nouveau choix de superbes dessins, larg. 80 cm., le mètre
1.95 1.65

AU SANS RIVAL
LA MAISON DE CONFIANCE

DEMANDEZ PARTOUT

ARO

Boisson sans alcool

En vente dans tous les bons magasins

NOS **COMBINAISONS**

JERSEY SOIE, DEPUIS **2.90**

Modèles nouveaux en YALA sur mesure, en trois jours chez

GUYE-PRÊTRE

SAINT-HONORÉ NUMA-DROZ

BARBEY & C^{IE}

Merciers NEUCHÂTEL Bonnetiers

préparent une remarquable collection de

COSTUMES DE BAINS

Pour excursions et courses de montagne

Saucisses ménagères
Saucisses touristes
séchées, à manger crues
Beau choix de
Conserves de viande
de notre propre fabrication
Essayez et vous serez satisfaits

BELL

CALORIE S.A., Neuchâtel
Ecluse 47-49. — Téléphone 4.98

installe le **BRULEUR A MAZOUT**

OIL-O-MATIC

Automatisme absolu, suppression du chauffeur, sécurité complète. Demandez-nous un devis gratuit.

Potager à gaz

« Soleure », émaillé blanc, quatre feux, un four, en parfait état, à vendre pour cause de départ. — Mme Borel, Cormondrèche 14.

A VENDRE
pour cause de changement de domicile

Un lit Louis XV, noyer ciré, une place, avec literie, un miroir, deux places, un lustre bronze français, toilettes, table de nuit, etc., un potager neuchâtelois, trois trous.
1er Mars 18, rez-de-chaussée. Revendeurs exclus.

Eternit

Toitures
Revêtements de façades
Revêtements intérieurs
Tuyaux en éternit
Garages

DE RETOUR d'un grand voyage d'achat, nous avons eu l'avantage d'obtenir de **Superbes modèles**

EN MANTEAUX

à des prix très intéressants

Aussi nous vous recommandons notre

GRANDE VENTE SPÉCIALE



MANTEAU en tissu fantaisie, garni ceinture et boucle, taille 40-46	19.75
MANTEAU en tissu tailleur, pure laine, façon redingote, col tailleur	29.75
MANTEAU en tissu anglais, façon très mode, entièrement doublé	39.75
MANTEAU en beau lainage perlé, entièrement doublé soie, façon couture	69.
MANTEAU chic, tissu lainage façonné, teinte claire, modèle unique	79.
MANTEAU de soie fantaisie, forme cloche	19.75
MANTEAU reps soie et laine, incrustation satin	29.75
MANTEAU ottoman soie, godets, entièrement doublé	45.
MANTEAU reps soie et laine, façon élégante, entièrement doublé	59.
MANTEAU modèle couture en georgette laine, façon très chic	98.

AU LOUVRE

Quelle excellente salade !
Où achetez-vous votre

vinaigre ?

Toujours chez

FRITZ SPICIGER
Neubourg 15

Occasion Pressant

A vendre pour cause de départ divers meubles simples, potager à gaz, tapis marocain, le tout en bon état.
Demander l'adresse du No 520 au bureau de la Feuille d'avis.

Occasion

On offre à vendre : un lit bois, complet, table, table de nuit, bancs de jardin, hamac, stores, un vélo, pendule, petit char, un potager à gaz d'esprit de vin, deux feux, glaces. — S'adresser Côte 25, 2me.

OCCASION

Pour cause de changement de domicile, plusieurs beaux grammophones et divers meubles, beaux et neufs, sont à vendre, à la rue du Château 4, 1er. — Clauve.

On débitera samedi matin à la BOUCHERIE CHEVALINE, rue Fleury, la viande d'un

poulain de lait

Grand assortiment de charcuterie

Se recommande : Charles RAMELLA.



VILLAGIATURE

Hôtels - Pensions - Promenades

VILARS Hôtel de la Croix d'Or
Téléph. 38 Séjour d'été
But de promenade idéal pour écoles, sociétés et familles. — Belles salles. Grand jardin ombragé. Piano électrique. Dîners, Soupers sur commande. Repas de noces. Banquets. Consommations de 1er choix. Cuisine soignée. — G. Gaffner, propr.

Excursion en CARS-LIMOUSINES
(s'ouvrant et se fermant à volonté)

Dimanche 25 mai 1930

Chutes du Trummelbach
par Interlaken, Lauterbrunnen, Spiez
Départ 8 h. Prix du billet fr. 15.—
Renseignements et inscriptions d'avance à la Librairie Dubois, sous l'Hôtel du Lac. Téléphone 18.40

Garage Hirondelle S. A. Tél. 3.53

YVERDON-LES-BAINS Hôtel de la Prairie
ouvert toute l'année
Station des arthritiques. Deux sources. Maison de vieille renommée. Installations spéciales à l'hôtel pour traitement par la gymnastique médicale. Cure d'amalgamement. Troubles circulatoires et respiratoires. — Constipation. Débilité, etc. Demandez prospectus. — Garage boxe. — Téléphone 65.
JH 2184 Y E. Sœur-Rohrer.

MORAT lieu de séjour et but d'excursions

Se recommandent :

Hôtel de la Couronne, terrasse sur le lac. Grandes salles pour sociétés. Garage. Tél. 40.
Hôtel de la Croix-Blanche, terrasse sur le lac. Spécialités : poissons. Garage. Tél. 41.
Hôtel-Pension de l'Aigle, Grand'Rue. Propriété. H. Ramstein. Téléphone 134.
Hôtel-Restaurant, Enge. Eau courante et chaude. Tél. 269.
Hôtel du Bateau, au bord du lac. Propriété. Ed. Soland. Tél. 44.
Restaurant de la Brasserie. Jardin ombragé. Vue sur le lac. A. Bohner. Tél. 8.
Pension-Famille Landry. A proximité de la gare et de la plage. Tél. 239.
Café-Restaurant des Bains. Etablissement privé de bains sur le lac. Mme Grundmann.
Restaurant sans alcool, Alb. Jöhr, Grand'Rue. Tél. 285.
Confiserie Max Monnier, Grand'Rue. Tea-Room. Tél. 102.
Confiserie Fréd. Asschlimann. Tea-Room et terrasse. Tél. 3.
Tous renseignements pour Morat et environs sont obtenus au Bureau de renseignements.

Valangin, Hôtel de la Couronne

Joli but de promenade. Jardin ombragé. Salles pour familles et sociétés. — Gramophones avec haut-parleur. Chambres et pension. Cuisine soignée. Consommations de 1er choix. Téléphone 67.33.
Se recommande : Adolphe Wirz, chef cuisinier.

Montmollin Hôtel de la Gare
Téléphone 71.96
Belle situation — Vue sur le lac et les Alpes
Bonne cuisine — Chambres confortables
Se recommande : V. PELLEGRINI.

CERLIER HOTEL „ERLE“
Lac de Bière Cuisine soignée. Vins fins. Salles pour sociétés et noces. Bains de plage privés.
Pensionnaires. — Tél. 8. Se recommande : Gottlieb STETTLER, anc. « Lion d'Or », Oberburg.

Mouvement de la Jeunesse Suisse romande

SAMEDI 24 MAI
en cas de beau temps

„Sou du printemps“

Place de l'Hôtel de Ville

GRAND CONCOURS

Pour vos courses, faites vos achats à la

Charcuterie Française

Temple-Neuf 18 Téléphone 1608

Conserves, charcuterie fine, saucissons, saucisses au foie. — Jambon, salami exquus. Baisse sur le porc et sur la volaille de Bresse. Mouton - lapin - caneton
Se recommande : M. CHOTARD

Cinéma Théâtre

Du vendredi 23 au jeudi 29 mai 1930

UN GRAND FILM DE MOEURS SUR LA TRAITE DES BLANCHES

BÉTAIL HUMAIN

Scénario de S. Bernfeld d'après un fait authentique. Interprétation : Luigi Serventi, Margot Walther-Landa, etc.
Une étude cinglante et pénétrante sur la traite des blanches en Amérique du Sud

Au programme : Une comédie étourdissante de gaieté

UNE HONNÊTE FRIPOUILLE

avec Réginald Denny

Location ouverte tous les jours, chez Mlle Isoz, magasin de cigares, sous l'Hôtel du Lac

Dimanche matinée permanente à 15 h.

Société suisse pour Valeurs de Placement

Obligations 4%, série B, de 1909

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de notre Société, tenue le 23 mai 1930, a approuvé les répartitions suivantes aux porteurs d'obligations 4%, série B, de 1909 :

Part au bénéfice de l'exercice 1929-1930	fr. 4.95
Paiement de la part aux réserves extraordinaires	» 7.80
ensemble	fr. 12.75
moins 2 % impôt fédéral sur les coupons	» —.25
net fr. 12.50	

Le dit montant de fr. 12.50 est payable dès le 23 mai 1930 auprès des domiciles de paiement habituels, contre remise du manteau estampillé des obligations.
Bâle, le 22 mai 1930.

SOCIÉTÉ SUISSE POUR VALEURS DE PLACEMENT

POLITIQUE ET INFORMATION GÉNÉRALE

La réponse du duc M. Mussolini affirme le droit de l'Italie de s'armer comme les autres nations

ROME, 22 (Stéfani). — Jeudi a eu lieu la cérémonie solennelle de la remise à M. Mussolini du bâton de commandant des mutilés invalides italiens. En présence des autorités et d'un foule immense, M. Mussolini a prononcé un discours dans lequel, après avoir dit qu'il considérait les mutilés et invalides de guerre comme ses frères les plus chers, déclara notamment : « Mes discours de Livourne et de Florence ont fait crier toutes les oies assurant la défense des « Capitales » des différents pays d'Europe. On ne vit jamais un spectacle d'une plus éclatante hypocrisie humaine. (La foule : « Très bien ».) Il semble qu'il n'y a des avions qu'en Italie. Ailleurs il n'y a que des canons pour les promeneurs. Seule l'Italie a des canons. Ailleurs il n'y a que de jolis lieux de plaisir et de recueillement. Seule l'Italie a l'outrecuidance de posséder une marine de guerre. Les autres nations n'ont que des navires de pêche ou de plaisance. »

Vous savez que la réalité est profondément différente et que si tous ces pays sont armés ou s'arment, on ne comprendrait pas pourquoi l'Italie seule devrait être désarmée et ne devrait pas s'armer. » Camarades des mutilés ! Vous m'avez offert ce bâton que vous appelez bâton de commandement. Pour moi, c'est un bâton d'obéissance à l'esprit de la victoire et à la volonté de la patrie. »

Le parlement mondial féminin

VIENNE, 22. — Du 26 mai au 7 juin aura lieu dans les locaux de la Hofburg, sous la présidence de la marquise Aberdeen and Temair, le grand congrès féminin international et la 8me assemblée générale de la Ligue internationale des femmes. Seront représentés, outre les Etats d'Europe, les Etats-Unis et le Canada, les Etats de l'Amérique du Sud, l'Australie, l'Afrique du Sud et la Palestine. Des déléguées de l'Extrême-Orient participeront aussi aux travaux de la Ligue internationale des femmes, de ce parlement mondial féminin, comme on l'appelle. Le nombre des déléguées qui ont annoncé leur arrivée dépasse 700. L'ouverture de l'assemblée générale, dans la soirée du 28 mai, sera précédée de l'ouverture de la conférence internationale des femmes paysannes.

Le complot péruvien

LONDRES, 22 (Havas). — Le « Times » écrit : Un communiqué officiel publié au Pérou révèle que c'est une personnalité connue qui avait organisé le complot contre la personne du président Leguia, qui faillit être tué le jour de Vendredi-Saint. Tous les conspirateurs qui participèrent à ce complot étaient des civils ; 60 ont été arrêtés. La police, prévenue à temps, avait heureusement fait changer l'itinéraire de la procession religieuse, à laquelle devait assister le président Leguia et fait échouer ainsi le projet des conspirateurs. L'individu qui devait accomplir le crime avait reçu 500 soles, soit 2000 francs suisses environ. Il devait recevoir une nouvelle somme d'environ 3000 fr. une fois le crime accompli.

REVUE DE LA PRESSE

L'incartade du sénateur Shortridge

De M. G. Rigassi, dans la Gazette de Lausanne : L'incident qui s'est produit lundi au Sénat et au cours duquel M. Shortridge a demandé le rappel du ministre de Suisse à Washington, M. Marc Peter, parce que celui-ci s'était permis de qualifier le tarif de « prohibitif », jette un jour bien curieux sur l'état d'esprit qui règne dans certains milieux américains et sur l'arrogance de certains sénateurs. Si pourtant il est un homme au monde qui eût le droit, et même le devoir, d'exprimer franchement son avis sur le tarif américain, c'est bien le ministre de Suisse à Washington ! C'est dimanche dernier, au cours d'une « heure suisse » organisée par la station américaine de radio, que M. Peter a fait une causerie sur « diverses questions sociales et économiques » intéressantes de notre pays. Son sujet lui imposait l'obligation de dire un mot du projet douanier, et l'on peut être certain que ce mot, M. Peter l'a dit en diplomate sachant user d'un langage courtois à l'égard de la nation où il représente les intérêts de la Suisse. En qualifiant le tarif de prohibitif, M. Peter n'a fait qu'exprimer la simple vérité, et un autre sénateur, M. Harrison, s'est empressé de lui donner raison, en répondant à son collègue de Californie que ce projet était universellement condamné, ce qui est encore la simple vérité. En cherchant une mauvaise querelle au représentant de la Suisse, M. Shortridge a prouvé qu'il servait une mauvaise cause avec de bien piètres arguments.

Le malaise européen

De M. Henry Bérenger dans le Journal : Il y a un malaise européen. Il provient d'une contradiction vitale entre les déclarations des Etats et leurs actes. Tous les Etats européens s'affirment partisans du désarmement, mais la plupart continuent à surarmer. C'est ainsi que le budget militaire du Reich allemand se trouve porté à des altitudes inconnues du budget de guerre de Guillaume II. C'est ainsi que l'Italie annonce et réalise « tonne par tonne » un budget naval en parité avec celui de la France. C'est ainsi que les républiques soviétiques arborent un programme de conscription, d'armements, de munitions, au moins égal à celui de la Russie des tsars, etc.

Le charme du mystère

M. Maurice de Waleffe, dans Paris-Midi, reproche aux nudistes d'oublier le charme du mystère : Naguère, voyageant au Maroc, et roulant en automobile dans le bled, j'aperçus de loin un labourer indigène à sa charrue, qui guidait un attelage de deux animaux disparates. L'un était un chameau. L'autre était beaucoup plus petit. En approchant, je vis qu'il avait attelé ensemble sa femme et son chameau. Et il les piquait tous deux de l'aiguillon avec une majestueuse impartialité. En Europe, il arrive à des hommes grossiers de traiter une femme de chameau. Mais la traiter en chameau et l'atteler, c'est pire. Et, par le canal de mon interprète, j'exprimai mon indignation. Le labourer marocain ne s'en émut pas. — Dis au Sidi, expliqua-t-il à mon interprète, qu'il n'a pas vu que ma femme est vieille : elle ne peut plus servir qu'à ça ! Vieille ? Elle avait probablement 40 ans, l'âge où une Parisienne qui a un cabinet de toilette, est à l'apogée de son charme. Mais voilà ce que c'est de manquer de mystère ! C'est le grave reproche que je ferai aux apôtres du nudisme, qui veulent que nous revenions à l'âge d'or en allant nous baigner de peau comme on change de chemise ! Quelle est la beauté qui résistera à cette monotonie ? Apparaître à son mari éternellement la même, du matin au soir, et le lendemain, et toute la vie ! Quelle épreuve pour l'amour d'un homme !

Diabétiques

tous les 2 ou 3 jours un Grain de Vals au repas du soir régularise les fonctions digestives.

Un discours inopportun Mieux aurait valu ne pas déclarer la guerre

VERDUN, 22 (Havas). — Au cours de la visite des cimetières allemands et français, M. Gessler, ancien ministre de la Reichswehr, a dit en termes touchants son émotion devant les milliers de tombes de soldats français et exprimé sa grande satisfaction d'avoir pu constater que les Français chargés d'entretenir les cimetières allemands s'étaient acquittés de leur tâche dans des conditions remarquables, qui font le plus grand honneur à la France. L'ancien ministre a gagné Nancy, où il doit reprendre M. Franz, délégué officiel allemand des sépultures militaires, pour poursuivre son voyage en Alsace. M. Gessler ira ensuite à Paris pour remercier le gouvernement français.

La Reichswehr occupe le Reichstag

Les dépenses militaires BERLIN, 22 (Wolff). — Le Reichstag a poursuivi jeudi la discussion en deuxième lecture du budget de la Reichswehr. Les représentants du parti populaire allemand et des démocrates ont insisté sur la nécessité d'avoir une armée pour la défense du Reich et ont déclaré qu'ils repoussaient les propositions socialistes tendant à biffer certains postes pour l'armée. A propos du mauvais traitement qui serait infligé aux soldats, un représentant du parti populaire allemand a déclaré qu'il s'agissait de cas isolés et que le nombre des suicides dans la Reichswehr est en diminution. M. von Lindener (chrétien-national) est aussi en faveur de l'utilisation de toutes les possibilités laissées par les limites étroites du traité de Versailles. L'orateur n'est pas opposé à l'idée d'arbitrage qui peut supprimer le fléau de la guerre, mais il ne croit pas que le moment est venu pour l'idée de la justice de devenir le régulateur des relations internationales. M. von Lindener rappelle les déclarations de M. Mussolini et d'autres hommes d'Etat de Suisse et d'Angleterre, que la Société des nations ne serait pas en mesure, dans un conflit sérieux, de protéger la neutralité des nations. Lorsqu'il était ministre de la Reichswehr le socialiste Noske s'est employé de toutes ses forces à maintenir l'armée de 200 mille hommes. Les dépenses pour le nouveau croiseur cuirassé font partie du programme d'aide à la Prusse orientale. L'orateur termine en réclamant un programme naval complémentaire et par un appel pour le maintien des vertus militaires. M. Loibel (parti populaire bavarois) se prononce également pour l'utilisation entière des possibilités contenues dans le traité de paix. M. Groener, ministre de la Reichswehr, déclare qu'il serait absolument ridicule et criminel de vouloir utiliser les dix divisions que compte l'armée allemande pour une attaque contre l'un quelconque de ses voisins. Elles ne sont destinées qu'à sauvegarder dans tous les cas la neutralité de l'Allemagne. Le ministre de la Reichswehr ajoute : Du côté français on a prétendu que notre budget militaire était inquiétant. Il y a lieu de remarquer que l'augmentation du budget militaire français est cette année aussi élevée que l'ensemble de notre budget militaire. Il ne faut pas oublier non plus que dans d'autres pays de nombreuses dépenses pour l'armée sont réparties entre différents ministères. Suite de la discussion vendredi après-midi.

L'Inde en révolte

L'attaque contre les dépôts de sel BOMBAY, 22 (Havas). — Cent-trente volontaires ont continué dans la matinée l'attaque entreprise hier contre le dépôt de sel de Wadala. Trois volontaires ont été blessés par la police. Douze autres volontaires ont réussi à emporter du sel. Les autres ont été arrêtés. BOMBAY, 22 (Havas). — On annonce officiellement que quatre volontaires ont été blessés au cours de l'attaque du dépôt de sel de Dharsana. Du côté nationaliste, on donne le chiffre de 170 blessés. Un détachement de pompiers est arrivé sur les lieux avant qu'une attaque des volontaires ait pu être déclenchée.

Un banquier soupçonné

BOMBAY, 22 (Havas). — Bien que l'on démente que le directeur d'une des grandes banques de la ville ait participé à l'attaque des congressistes de Wadala, les dépositaires de fonds ont continué dans la matinée à retirer leur argent. Les condamnations pleuvent BOMBAY, 22 (Havas). — Le président du congrès local, M. Nariman, a été condamné à 4 mois de prison. Les autres fonctionnaires ont été condamnés à six mois de prison.

Le camp de Gandhi démoli

DHARSANA, 22 (Havas). — La police et les troupes ont démoli le camp de Gandhi, à Untadi, et ont occupé son emplacement. Quelques volontaires, qui refusaient d'évacuer le camp, ont été arrêtés.

ÉTRANGER

Deux nouveaux habits verts

PARIS, 22. — M. Le Goffic a été élu académicien en remplacement du vicomte François de Curel par 20 voix contre 8 à M. de Croisset et 6 à M. de Broglie. M. André Chaumeix a été élu académicien en remplacement de M. Georges Clemenceau par 20 voix contre 5 à M. Larrouy.

La fin d'un parricide

TRIESTE, 22. — Un nommé Celio Pace, de Desino, qui, il y a un mois, tua son père, avait pris la fuite et depuis les gendarmes lui livraient une chasse impitoyable. Mercredi, il fut aperçu. Se voyant perdu, le parricide fit feu contre les gendarmes, en tuant un, puis se tira une balle dans la tête sur le bord d'un précipice dans lequel il tomba.

Un autobus dans un ravin

BRIOUE, près de Bresle, 22. — Un autobus est allé s'écraser au fond d'un ravin. Un passager a été tué. Le conducteur et un autre voyageur ont été grièvement blessés.

A l'atterrissage, un avion heurte une auto

Cinq morts QUINTERO (Chili), 22. — Un avion de la marine est entré en collision en atterrissant, avec une automobile. Le pilote et quatre femmes ont été tués. Cinq autres personnes ont été grièvement blessées.



Les Américains commencent à arriver nombreux en Europe. Les compagnies de navigation ont pris leurs dispositions pour distraire les passagers pendant la traversée

Une manifestation de solidarité suisse à Madrid

Le XIème congrès international des chemins de fer a réuni à Madrid, du 5 au 16 mai, les spécialistes les plus éminents des compagnies des chemins de fer du monde entier. Le comité de la société suisse « Helvétia », de Madrid, toujours heureuse de saluer des compatriotes qui lui permettent de resserrer les liens avec la mère patrie, a profité de l'occasion pour organiser une soirée dans son local social en l'honneur des délégués de notre pays. Le ministre de Suisse en Espagne, M. Maxime de Stutz, a bien voulu, par sa présence, donner plus de relief à cette réception. Il a salué les représentants suisses à ce congrès et leur a souhaité un agréable séjour en Espagne. Puis le professeur Rohn, président du conseil de l'Ecole polytechnique fédérale, répondant au désir qui lui avait été exprimé par la société suisse, a donné une « causerie helvétique » aussi intéressante par le fond que remarquable par la forme.

Une tâche ardue pour les prêtres

CITÉ DU VATICAN, 22. — La « Corrispondenza » annonce que les autorités ecclésiastiques se sont occupées ces jours de la mode des cheveux courts. Il aurait été décidé de ne pas interdire de manière absolue cette mode féminine désormais générale. Les prêtres seront cependant invités à veiller, pour que les femmes n'exagèrent pas en adoptant la coupe masculine.

La musique adoucit les mœurs

CAPO D'ISTRIA, 22. — A Figarola, une dispute éclatée entre deux membres du chœur, les nommés Cossich et Supanti. Le premier accusait le second d'avoir obligé les dirigeants du chœur à faire chanter des morceaux en italien. Soudain, menacé qu'il était par son adversaire et une autre personne, Supanti tira un coup de revolver et tua Cossich.

Le feu à l'orphelinat

Les enfants échappent à la mort MILWAUKEE, 22. — Un violent incendie éclaté dans l'orphelinat de St-Emilian. Cent-nonante enfants et 96 religieuses qui s'y trouvaient ont pu être sauvés. Il n'y aurait pas de victimes.

L'état des bébés vaccinés au sérum Calmette

LUBECK, 22 (Wolff). — L'office de l'hygiène de Lubeck a communiqué jeudi, à midi, que le nombre des nourrissons décédés était, de 19 et non pas de 20. La cause de trois décès ne peut être définie exactement. Cinquante-six enfants sont malades, dont quatre grièvement. Treize enfants sont en voie de guérison. Cinquante-huit nourrissons sont soumis à une observation médicale. On ignore l'état de santé de 34 nourrissons. LUBECK, 22 (Wolff). — Le nombre des enfants malades à la suite de l'injection du sérum Calmette a augmenté de deux et est ainsi de 39. Un enfant s'est rétabli. On ne signale pas de nouveaux décès. Jeudi sont arrivés à Lubeck deux experts de l'Institut Pasteur, qui enquêteront sur l'utilisation du sérum.

Finance-Commerce-Industrie

BOURSE DE NEUCHÂTEL DU 22 MAI Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = demande, o = offre.

Table with columns for 'BANKS', 'OBLIGATIONS', and 'COURS DE CLOTURE'. It lists various financial instruments and their prices, including Banque Nationale, Crédit Suisse, and various bonds.

Bourse de Genève du 22 mai

Table with columns for 'BANKS', 'OBLIGATIONS', and 'COURS DE CLOTURE'. It lists various financial instruments and their prices, including Banque Nationale, Crédit Suisse, and various bonds.

Bourse de Neuchâtel du 22 mai

Table with columns for 'BANKS', 'OBLIGATIONS', and 'COURS DE CLOTURE'. It lists various financial instruments and their prices, including Banque Nationale, Crédit Suisse, and various bonds.

Vapeur en feu dans la mer Rouge

Cent personnes auraient péri PORT SOUDAN, 22. — L'incendie qui a éclaté à bord du vapeur « Azsia » n'a pu être maîtrisé et il est impossible d'approcher le bateau. On craint que 100 personnes n'aient péri. Le vapeur a été abandonné.

Une délicate affaire en tribunal

Perles de culture et perles naturelles PARIS, 22. — La 10me chambre correctionnelle, se basant sur la loi de 1905 sur les fraudes, vient de condamner à des peines allant de l'amende à la prison des commerçants qui ont trompé leurs clients en vendant des perles de culture comme perles fines. Parmi les attendus du jugement, signalaient ceux-ci : « Attendu que la perle de culture est provoquée par la main de l'homme et recueillie dans des parcs ; qu'elle contient toujours un noyau de matière étrangère (boule de nacre quant à présent) artificiellement introduit dans l'huître, alors que dans la perle naturelle il n'y a pas de noyau, sauf à titre tout à fait exceptionnel, comme il existe des phénomènes dans toutes les expressions de la nature ; que la perle de culture se distingue donc de la perle fine par sa formation et par sa constitution, que, de plus, il dépend uniquement de l'industrie humaine de produire la perle de culture en plus ou moins grande quantité, et que les éléments de hasard et de hasard qui, joints à l'élément de beauté, donnent depuis des siècles à la perle fine sa haute valeur, se trouvent éliminés quand il s'agit de perles de culture, que la valeur des perles de culture est inférieure de cinq à dix fois à celle des perles naturelles ; que le fait de présenter ou de faire présenter à l'acheteur des perles de culture sous la dénomination de vraies et de fines, constitue un élément déterminant, non seulement des conditions de la vente, mais de la vente elle-même ; qu'il y a tromperie sur la qualité de la chose vendue dans le fait d'offrir en vente ou de vendre sous le nom de perles, mot qui par lui-même signifie perle naturelle, des perles de culture. »

Le crime de Zurich

ZURICH, 22. — On donne les détails suivants sur l'assassinat de la Kraftstrasse : M. Rhonheimer rentrait à 23 h. 30 de la ville. Après avoir remis son automobile dans le garage, il se rendit à sa villa, ouvrit et ferma la porte du jardin, franchit les quelques pas le séparant de la porte d'entrée et l'ouvrit. C'est à ce moment que l'assassin, qui le guettait caché dans le jardin, tira deux coups de revolver. Le premier frôla M. Rhonheimer et le second l'atteignit mortellement. L'avocat eut encore la force de pousser la porte, de traverser un petit corridor et d'allumer la lumière, tandis que le meurtrier, pensant n'avoir pas atteint sa victime, tirait une troisième balle qui traversa la vitre de la porte et resta prise dans une deuxième porte. Aussitôt après avoir fait la lumière, M. Rhonheimer tomba mort. L'assassin prit la fuite en franchissant la haie du jardin. Ses traces ont été facilement relevées et furent suivies aussi par un chien policier. Il est inexact que M. Rhonheimer représentait les plaignants dans le procès où fut condamné Bachmann.

L'assassin se fait justice

ZURICH, 22. — Bachmann, l'assassin présumé de l'avocat Rhonheimer s'est suicidé jeudi matin dans un hôtel de Zurich.

L'identification du bandit

ZURICH, 22. — La police et le procureur du district ont établi avec certitude qu'Henri Bachmann est le meurtrier de M. Rhonheimer. Dans l'appartement de Bachmann, à la Fochstrasse, on a trouvé des balles semblables à celles utilisées par l'agresseur de l'avocat. En outre, les souliers de Bachmann correspondent exactement aux traces relevées dans le jardin où s'est produit le crime. Enfin, le policier surveillant la maison du meurtrier a saisi une lettre que celui-ci adressait à sa femme et dans laquelle il disait avoir fait son compte à M. Rhonheimer et vouloir faire de même au procureur Eugster, qui soutint l'accusation aux assises, et que Bachmann chercha en vain. Le nom de l'hôtel indiqué sur l'enveloppe amena la découverte du cadavre de Bachmann. Arrivé à environ minuit, l'hôtel, il se fit inscrire sous le nom de Schweizer et on lui donna la dernière chambre libre. A son arrivée, la police enfouit la porte et frappa Bachmann mort, une balle dans la tempe droite. Dans l'hôtel, personne n'a entendu le coup partir. On suppose que le meurtrier, qui tenait encore dans la main son revolver, se sera suicidé dans la nuit, la lumière de sa chambre n'étant pas éteinte à l'arrivée de la police.

Nouvelles suisses

Les hôteliers suisses et les surtaxes pour trains directs

BERNE, 22. — Dans une pétition adressée à la direction générale des C. F. F., le comité central de la société suisse des hôteliers avait demandé la suppression totale ou partielle des surtaxes des trains express à partir de l'année 1931, la réduction dans une proportion notable des tarifs pour le transport des bagages, la suppression des abonnements généraux de huit jours ou l'extension de leur durée en ce sens que les abonnements généraux seraient établis pour quinze jours, mais qu'ils pourraient n'être utilisés par leur possesseur que huit jours à son choix, et enfin la remise, en été aussi, des billets de sports délivrés pendant l'hiver 1929-1930 avec possibilité de les utiliser aussi le lundi.

Bonne nouvelle de l'accident de Naters

BRIGUE, 22. — L'état de M. Goldschmidt, blessé dans l'accident d'automobile du passage à niveau de Naters est moins grave qu'il ne paraissait au premier abord. Il a reçu un certain nombre de blessures et a des côtes brisées, mais son état n'inspire aucune inquiétude.

Un cycliste tombe à l'eau et se noie

DAGMERSELLEN (Lucerne), 22. — M. Jean Elmiger-Kumisch, maçon, 59 ans, est tombé de bicyclette et s'est noyé. Il laisse plusieurs enfants.

Malaise intempêtif et mortel

ZURICH, 22. — Pris d'un malaise, M. Leo Kuriger, habitant l'Ackerstrasse, est tombé dans l'escalier de son domicile et s'est fracturé le crâne. Il a succombé mercredi matin.

Une fillette se noie dans l'Emme

FLUEHLI (Lucerne), 22. — La fille de M. Dahinden, maître secondaire, âgée de dix ans, en essayant de rattraper la balle avec laquelle elle jouait, est tombée dans l'Emme, dont les eaux sont actuellement très hautes, et s'est noyée.

La foire de Châtel-Saint-Denis

La foire de mai fut assez importante, et l'on y vint de loin. Les 116 porcs exposés s'enlevèrent rapidement à des prix sensiblement plus élevés qu'à la foire d'avril. Les gores de 7 à 8 semaines s'obtenaient à raison de 140 à 150 fr. la paire, ceux de 10 semaines, à 170-180 fr., tandis qu'un petit nombre de « moyens » de 4 mois était offert à 130 fr. la pièce. Le bon bétail de garde est très recherché actuellement et les prix s'en ressentent. Il fut dénombré : 37 vaches et génisses estimées de 800 à 1300 fr., 2 taureaux à 700 fr., 2 bœufs d'attelage à 800-900 fr., 6 chèvres, ces dernières vendues au prix moyen de 50 fr.

Emissions radiophoniques d'aujourd'hui vendredi

Lausanne : 6 h. 45, 13 h. et 22 h. 30. Métro. 16 h. 30, Pour Madame. 16 h. 45, Musique récréative. 17 h., Orchestre Léonessa. 20 h. 30 et 21 h. 30, Quintette de la station. 21 h., Musique ancienne. Zurich : 6 h. 33, 13 h. et 20 h. 50, Orchestre de la station. 16 h., Concert. 19 h. 50, Lecture. 20 h., Musique paysanne. Berne : 15 h. 56, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 16 h. et 20 h. 30, Orchestre du Kursaal. Munich : 20 h., Orchestre du Kursaal. Langenberg : 20 h., Orchestre de la station. Berlin : 19 h. 30, Orchestre populaire. 21 h., Récital littéraire. 0 h. 30, Concert. Londres (Programme national) : 12 h., Violon. 12 h. 30, Orgue. 15 h., 30, Concert. 16 h. 15, Musique légère. 18 h. 40, Préludes de Bach. 19 h. 45, Piano. 20 h., Chant. Vienne : 20 h., Orchestre. Paris : 12 h. 30, 15 h. 45 et 20 h. 45, Concert. 21 h., Causerie. Rome : 21 h. 02, « La duchesse de Chicago » de Kaiman.

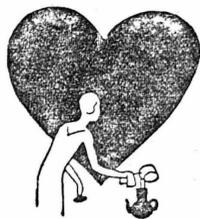
Carnet du jour

Conservatoire : 20 h. 15, IVme concert de M. Fritz-Hans Rehhold. CINÉMAS : Apollo : Si jamais l'amour effleure ton cœur. Palace : Annapolis. Théâtre : Bétail humain.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE GENEVE, NEUCHÂTEL

Bons de dépôt à 3 ou 5 ans

Table showing interest rates for various deposits, including 'Bons de dépôt à 3 ou 5 ans' and 'Cours des métaux'.



Quand vous préparez du café,

vous n'avez pas seulement dans votre cafetière la propre valeur alimentaire que vous cherchez, mais aussi la caféine qui est un excitant du coeur et des nerfs et qui, pour beaucoup de personnes, peut être directement nuisible. Pourquoi ne pas tirer parti de cette situation et vivre sans caféine, c'est-à-dire ne boire que du café Hag décaféiné? Le café Hag est un véritable café en grains de haute qualité et ne provoquant cependant aucun de ces effets de la caféine aussi superflus que fâcheux. Essayez-le donc une fois!



Laiterie-Crèmerie
STEFFEN
Rue Saint-Maurice
Pour les courses!
Pour le dessert!
Le meilleur
Petit - Gruyère



La boîte de 6 portions
1¹⁵

Notre Bonvillars si apprécié, mais déjà épuisé, est remplacé en mieux par vin blanc de Champagne
Fr. 1.20 le litre verre à rendre
- ZIMMERMANN S. A.

Pharmacie-Droguerie
F. TRIPET
Seyon 4 - Neuchâtel

Le vin du Dr Laurent reste toujours le tonique préféré des convalescents, des surmenés et des anémiques
Prix du flacon fr. 3.50

Fleurs annuelles

Reines-marguerites, zinnias, tagettes, verveines, etc., forts plantons repiqués, le cent 6 fr., la douzaine 80 c.

Géraniums Météore

et variés de 70 c. à 1 fr. 20, rabais par quantité. Marguerites blanches et jaunes, pétunias, salvis, bégonias, lobélias, aux plus justes prix. - E. Coste, Grand-Busu, Serrières, Tél. 7.24.



Pourquoi le linge lavé au Vigor se maintient-il aussi blanc?

demande la brave Suzon

Grâce au **VIGOR**, mes mains se maintiennent souples et blanches.

Je veux volontiers vous le dire: C'est parce que la douce mousse du Vigor éloigne du tissu chaque impureté. Lavé au Vigor, le linge devient POSITIVEMENT BLANC et seul le linge vraiment propre - comme celui lavé au Vigor - peut conserver sa blancheur initiale. Un simple examen de vos mains vous convaincra de la qualité et de la douceur de ce produit. Dans une solution de Vigor, elles se maintiennent blanches et lisses, du fait que le Vigor rend tout frottement superflu. C'est grâce à cela que je peux faire mes lessives sans aucune crainte pour mes mains.



Découpez ce coupon et envoyez-le, dans une enveloppe ouverte affranchie de 3 Cis. -
A l'Institut Sunlight, OLTEN.
Veuillez me faire parvenir le prospectus de vos COURS GRATUITS par écrit, de ménage, couture et éducation.
Y 19 28/5

Nom _____
Adresse _____
Lieu _____

SAVONNERIE SUNLIGHT, S. A. OLTEN

Saisissez cette occasion vraiment unique

Comme nous discontinuons de tenir en magasin l'article fantaisie nous cédon à des PRIX EXCESSIVEMENT AVANTAGEUX, et ceci jusqu'à épuisement de notre stock, de très jolies pièces telles que lampes, brûle-parfum, veilleuses, bombonnières, vases, etc.

Vous serez convaincus de l'avantage qui vous est offert en jetant un coup d'œil à notre vitrine.

Marcel FATH
Horlogerie - Bijouterie
Neuchâtel - Place du Port
en face de la poste

Prudence!!!

Si vous voulez boire un apéritif de marque sain, stomacal, hygiénique, ne demandez plus un «Bitter» mais exigez...
Un «DIABLERETS»

A vendre une **poussette d'enfant**

en très bon état. - S'adresser à S. Porchet, Parcs 67.

MEUBLES A VENDRE:

Un lit complet, noyer, deux places, un lit fer avec matelas bon crin, un sommier divan-tour, un petit canapé Louis XVI, une table Louis XVI, une table à ouvrage Louis XVI. S'adresser au magasin, rue des Moulins 89.

NOS ROBES D'ÉTÉ

Robes	soie artificielle, imprimées...	8⁵⁰ 14⁵⁰ 17⁵⁰
Robes	cretonne fleurie	12.- 15.- 17⁵⁰ 18⁵⁰
Robes	chemisier, soie artificielle lavable, jolies rayures...	15⁵⁰ 27⁵⁰ 39.-
Robes	chemisier toile de soie, blanc et couleur...	22⁵⁰ 29⁵⁰ 36.-
Robes	voile de coton imprimé, haute nouveauté...	28⁵⁰ 32.- 35.- 39⁵⁰
Robes	JAPON IMPRIMÉ	48.- 58.- 62.-

Visitez nos rayons librement et voyez notre choix immense dans tous les genres. Nos robes de crêpe de Chine imprimé. Nos robes de mousseline, chiffon et crêpe Georgette. Les dernières créations comme modèles et dessins. Grand choix de blouses chemisier.

ATELIER DE COUTURE SUR MESURE

Wirthlin & Cie

TÉLÉPHONE 5.83 RUE SAINT MAURICE 63 HONORE NEUCHÂTEL TÉLÉPHONE 5.83

Dernières Dépêches

Délicate situation politique en Grande-Bretagne

Les libéraux et les travaillistes ne réussissent pas à s'entendre
-LONDRES, 23. — Le «Star» écrit que les probabilités d'élections générales prochaines se précisent de plus en plus. Depuis la crise survenue sur la question du chômage au sein même du parti travailliste, il est permis d'indiquer, dit le journal, que les négociations se poursuivent depuis quelques semaines déjà entre les chefs du parti travailliste et du parti libéral en vue de la conclusion d'une entente entre ces deux partis, ont définitivement échoué. M. Macdonald semblerait donc ne pas avoir d'autre alternative que de démissionner.

Le sort du gouvernement est dans les mains des conservateurs

-LONDRES, 23 (Havas). — Bien que le projet d'une entente libéralo-travailliste soit maintenant abandonné, puisque le gouvernement a refusé de transiger sur la question de la représentation proportionnelle et se trouve de ce fait dans une situation plutôt critique, les milieux conservateurs refusent des élections générales prochaines. Ils déclarent qu'étant donné la situation, aux Indes et la publication imminente du rapport Simon, le parti ne désire pas le gouvernement pour le moment et l'impression générale est que la crise sera retardée jusqu'à l'automne prochain.

Le parti libéral se réunira mardi prochain pour arrêter son attitude lors du débat que les conservateurs engageront le lundi sur le chômage. On croit qu'ils décideront de ne pas prendre part au vote. Dans ces conditions, la majorité du gouvernement serait réduite à quelques voix. Le cabinet a tenu jeudi soir une réunion avant la séance du parti travailliste parlementaire, mais on n'en connaît pas encore le résultat.

Aux Etats-Unis, quatre fabriques de feux d'artifice font explosion

-TOMPSONVILLE (Connecticut), 23 (Havas). — Quatre fabriques de feux d'artifices, dont deux étaient pleines d'énormes fusées, ont sauté à environ trois kilomètres de la ville. Il y a eu une série d'explosions. Plusieurs maisons du voisinage ont été ébranlées. Il y a des blessés, mais heureusement pas de morts. Les dégâts se montent à environ 400,000 francs.

Un bijoutier volé en voyage

-BERLIN, 23 (C. N. B.). — Un bijoutier de Francfort qui est arrivé à Berlin jeudi soir, a été victime d'un vol important. Le commerçant avait emporté une riche collection de perles et de joaillerie qui étaient enfermées dans un coffret spécial. C'est seulement à son arrivée dans son hôtel que le bijoutier s'aperçut que la cassette avait été fracturée et vidée de son contenu. Le vol semble avoir été commis pendant le voyage.

Une maison en construction s'effondre

-NEW-YORK, 23 (Havas). — Le deuxième étage d'une maison en construction du quartier ouest de la ville s'est effondré. Cinq ouvriers ont été tués et quinze sont blessés.

Les saints de glace

On appelle ainsi la période du 11 au 13 mai correspondant à Saint Mamert (11 mai), Saint Pancrace (12 mai) et Saint Servais (13 mai). Ces trois saints ont la réputation de provoquer chaque année, après les premiers beaux jours du printemps, une baisse de température particulièrement désagréable. Le mois de mai 1930 confirme d'une manière éclatante cette croyance. En effet, la température de la fin du mois d'avril et du commencement de mai fut assez élevée. Le 5 mai, le maximum enregistré à l'Observatoire de Neuchâtel est déjà de 20°8. Mais à partir du 7, la température baisse; la moyenne diurne est de 8°8 le 7, elle descend à 6°7 le 8 et oscille entre 7° et 9° jusqu'au 13. Ensuite, on remarque une hausse continue de la température diurne; celle dernière est de 14°5 le 14, de 13°3 le 15, de 15°9 le 16 et de 16°1 le 17. Conclusion: cette année, les saints de glace ont mérité leur réputation.

Mais en météorologie, pour qu'un résultat soit certain, il faut le vérifier sur un grand nombre d'années d'observations. Passons rapidement en revue les résultats des dernières années. En 1929, les températures moyennes des 11, 12 et 13 mai sont respectivement de 12°5, 13°4 et 14°2.

On remarque que la température des jours précédents et suivants est plus basse. Les saints de glace n'ont donc pas produit de baisse de température en 1929. En calculant la température moyenne pendant les saints de glace pour les années 1905 à 1929, on obtient les résultats suivants:

Année	Température	Année	Température
1905	12°4	1918	13°5
1906	15°1	1919	15°2
1907	16°4	1920	15°7
1908	16°7	1921	14°8
1909	14°2	1922	14°0
1910	8°2	1923	8°8
1911	14°9	1924	13°2
1912	21°9	1925	12°8
1913	11°5	1926	12°4
1914	8°7	1927	9°8
1915	14°0	1928	9°0
1916	11°9	1929	13°4
1917	19°1		

Durant cette période de vingt-cinq ans, la température est en moyenne de 13°5 pendant les saints de glace et de 13°7 pendant le mois de mai. Or, les saints de glace se produisant un peu avant le milieu du mois, la température pendant cette période du 11 au 13 mai devrait être plus basse que celle du mois pour que les fameux saints méritent leur mauvaise réputation. Il n'en est rien; on peut donc conclure qu'en moyenne la température ne présente rien d'anormal à Neuchâtel pendant les saints de glace. Mais quand on considère les années séparément, il y en a évidemment qui vérifient la croyance populaire. 1930 est typique à cet égard; la température du 11 au 13 mai est de 8°4, c'est la plus basse constatée à cette époque après celle de 1910. Par contre, en 1912, le maximum de l'année, 29°5 s'est produit le jour de Saint Pancrace, le 12 mai.

En terminant, cherchons à expliquer comment s'est développée cette croyance contredite par une statistique sérieuse. Au mois de mai, le jour est déjà long et le soleil nous envoie passablement de chaleur quand le ciel est clair. Mais la terre n'ayant pas encore eu le temps de se réchauffer, dès que la nébulosité arrête les rayons du soleil, la température redescend rapidement. A cette cause s'ajoute parfois le vent froid du nord ou du nord-est, qui contribue pour une large part à la baisse de température. Voilà pourquoi nous avons souvent, pendant le mois de mai des périodes froides alternant avec des journées étouffantes. Seulement, ces périodes ne se produisent pas nécessairement aux environs du 12 mai et ne semblent obéir à aucune loi. Il est vrai que bien des personnes font durer la période des saints de glace en leur ajoutant Saint Boniface et Saint Pégrin. Pour ces personnes-là, je citerai simplement ce proverbe météorologique:

Le traité naval au Sénat américain

Les efforts des adversaires pour le faire rejeter
-WASHINGTON, 23 (Havas). — Contrairement au sénateur Borah et aux autres partisans du traité naval, le sénateur Johnson, adversaire de l'accord de Londres, demande l'adhésion, devant la commission des affaires étrangères du Sénat, d'une douzaine de témoins nouveaux.

En outre, le sénateur Hale, président du comité naval, annonce des auditions indéfinies devant son comité.

Néanmoins, les chefs des groupes du Sénat n'ont pas abandonné l'espoir de faire voter le pacte par le Sénat, d'ici une semaine, en écourtant les débats. Les amiraux ont continué jeudi à déposer de façon contradictoire.

La révolte des Indes

Des autos blindées
-SURATE, 23. — 250 cavaliers indigènes commandés par un colonel et cinq automobiles blindées armées de mitrailleuses sont arrivés.

Disparition de dynamite
-CARACHI, 23 (Havas). — Une grande quantité de dynamite a disparu mercredi soir d'un wagon qui stationnait en gare.

Un discours du chef des nationalistes hindous
-BOMBAY, 23 (Havas). — Parlant devant 100,000 personnes, M. Patel, nouveau chef des volontaires, a protesté contre les violences de la police vis-à-vis du mouvement nationaliste, auquel, dit-il, il tient à conserver un caractère pacifique. Il a préché à ses auditeurs l'économie en matière de tissus indigènes, dont les approvisionnements baissent.

Le zeppelin est au Brésil

FRIEDRICHSHAFEN, 22 (Wolff). — L'atterrissage du «Comte Zeppelin» à Pernambuco se fera jeudi soir. Le dirigeable repartira samedi.

PERNAEMBOUCO, 23 (Havas). — Le «Comte Zeppelin» a atterri à 18 h. 30 jeudi.

Le crime d'un fanatique

-CAHORS (Dép. du Lot), 23 (A. T. S.). — Une Arabe nommée Chaneim Faroudja a été trouvée poignardée. On suppose que le crime est l'œuvre d'un fanatique furieux de voir que cette femme assistait au culte catholique bien qu'appartenant à la religion musulmane.

Deux accidents d'aviation

-GATTOVITZ, 23 (Wolff). — Au cours d'un meeting d'aviation, l'aviateur Bialy, de Cracovie, a été précipité sur le sol, après avoir fait pendant un quart d'heure de l'acrobatie aérienne. Deux écoliers ont été atteints par les ailes de l'appareil; l'un d'eux est mort immédiatement, l'autre a été grièvement blessé. L'aviateur lui-même a dû être transporté à l'hôpital dans un état très grave.

-PRAGUE, 23. — Deux avions militaires sont entrés en collision aux environs de Prague. Deux officiers ont été tués et un sous-officier blessé.

Etat civil de Neuchâtel

DECES
15. Jean-Jacob Schafeliter, retraité de l'usine à gaz, né le 30 juin 1859, veuf de Suzanne-Marguerite Muller.

17. Charles-Henri Wanner, vigneron, né le 2 juin 1864.

19. Louis-Adolphe Collin, agriculteur à Corcelles, né le 15 décembre 1891, époux de Sophie-Adèle Bille.

19. Benjamin Kolp, fonctionnaire fédéral retraité, né le 23 septembre 1876, époux de Clara-Louisa Thonney.

NAISSANCES
19. Huguette Simonet, fille de Jules-Emile, chauffeur et de Denise-Louise née Rougemont.

20. Nadine-Alice Germond, fille de Philippe-Eugène, au Pâquier et d'Allice-Ida née Jeanneret.

MARIAGE CELEBRE
21. Georges Bonhôte, employé à Neuchâtel et Anna Markwelder, à Mendeck à Neuchâtel.

Chronique régionale

Le cours de landwehr

Une soirée familiale à Môtiers
(Corr.) Le cours de répétition du régiment 41 de Landwehr est terminé, en ce qui concerne son séjour au Val-de-Travers. La compagnie 1 du bataillon 108, cantonnée à Môtiers, est partie jeudi matin, à 6 heures, pour les manœuvres de régiment qui ont lieu sur le plateau du Jura, du Chasseron au Creux-du-Van. Le bataillon passera ensuite les deux dernières nuits de son cours à Cortaillod et sera démobilisé samedi, à Colombier.

Pour la dernière veillée à Môtiers, une soirée familiale avait été organisée par un groupe de sous-officiers et de soldats. Elle eut lieu à la salle des conférences, aménagée pour le cours en foyer du soldat. Quelques véritables artistes s'y firent applaudir dans leurs productions musicales, accompagnées au piano par Mlle Polonghini, de Fleurier, et M. Marcel Martin de Môtiers. Morceaux de violon, de verrophone, de clochettes, de déclamation, chant et intermède comique, rien n'y manqua. Le chœur mixte national de Môtiers prêta son concours pour l'exécution de quatre de ses plus beaux chants.

Pour terminer, le capitaine Bühler, chef de la compagnie, remercia bien vivement les autorités et la population de l'accueil chaleureux qui a été fait à la Landwehr neuchâteloise. Il assure que tous garderont un excellent souvenir des dix jours passés à Môtiers. Il adresse ses remerciements au Chœur mixte et témoigne particulièrement sa reconnaissance aux organisateurs du foyer du soldat qui se sont dévoués sans compter.

A son tour, M. G. Cottier, président de commune, déclare que la population a eu un très grand plaisir à recevoir et à loger la troupe, dont il loue le maintien correct. Il se félicite des bonnes relations qui n'ont cessé d'exister entre soldats et civils et souhaite à tous un heureux retour dans leurs foyers. Puis, au nom des autorités, une distribution de thé, café et petits pains est faite, et chacun regagne ses cantonnements pour se préparer au départ.

CONSTANTINE

A la maison de convalescence et de repos

La commission de surveillance de la «Maison de convalescence et de repos de Constantine» a tenu sa séance annuelle lundi 19 courant au siège même de l'institution et a pris connaissance du rapport annuel, qui signale la bonne marche de la maison et la démission de la directrice; Mme Guyot a, dès la fin d'avril, été remplacée par Mlle Muller, de Genève, très entendue et bien préparée pour conduire cette institution.

C'est pendant la saison d'été qu'il y a le plus de pensionnaires dans la «maison de Constantine», qui est l'ancien château Nicole, et à certains moments — surtout pendant les vacances horlogères — on ne peut pas répondre à toutes les demandes d'admission, malgré un certain nombre de chambres louées dans le village; c'est que tout concorde à faire de la Maison de Constantine un séjour de repos vraiment idéal au milieu des magnifiques et paisibles campagnes du Vully d'où l'on jouit d'une vue remarquable sur le lac de Morat, le plateau suisse et les Alpes; et il y a tout autour de l'agreste village une série de délicieuses promenades qui augmentent le charme de ce séjour de repos.

Cette utile institution, qui rend tant de précieux services depuis treize ans, est sous la surveillance d'une commission, nommée par la société suisse d'utilité publique, à laquelle M. Nicole avait fait don, par testament, de sa belle propriété de Constantine; cette commission, formée de délégués des sociétés cantonales d'utilité publique des trois cantons romands, est présidée par M. Alphonse Droz, pasteur à Yverdon, autrefois pasteur à Constantine.

A la séance de lundi dernier, il a été enregistré avec de vifs regrets la démission du docteur Humbert, médecin cantonal à Neuchâtel, qui a rendu de précieux services à la Maison de Constantine et que le surcroît de ses occupations oblige à donner sa démission.

Les membres neuchâtelois de la commission, auxquels on peut s'adresser pour renseignements, sont MM. Montandon, instituteur à Neuchâtel, Wasserfallen, directeur des Ecoles de la Chaux-de-Fonds, et Vivien, pasteur à Corcelles.

PESEUX

Le téléphone automatique

(Corr.) La centrale téléphonique automatique de Peseux qui doit remplacer la centrale manuelle de Corcelles sera, si aucun contretemps ne survient d'ici là, mise en service dans un huitaine de jours.

Il y a longtemps déjà que les rues avaient été éventrées et que des câbles y avaient été enfouis; chaque abonné possédait depuis plusieurs semaines le nouvel appareil; mais pour beaucoup le système automatique demeurait une innovation mystérieuse et pleine d'embûches. Aussi faut-il remercier la direction des téléphones d'avoir organisé dans nos villages des conférences destinées à initier le public à l'emploi des nouveaux appareils. A Corcelles tout d'abord, puis à Peseux, M. Perrin, qui nous avait été délégué par l'administration, exposa avec clarté le maniement de l'appareil automatique, puis nous donna un aperçu bref, mais très documenté, de l'essor merveilleux de la région des téléphones, l'une des moins routinières qui soient: le film qui fut déroulé le prouva bien.

Destiné avant tout à faire comprendre les services que le téléphone peut rendre, ce film nous montre aussi, et c'est peut-être là qu'il est le plus éloquent, que l'administration fait pour les campagnes et les régions montagneuses: installer des centrales pour les grandes villes, tout bon commerçant le ferait; mais sortir les campagnes et les hautes vallées de leur isolement, alors que la l'installation et l'exploitation de lignes téléphoniques cessent de constituer une bonne affaire, donner, ce qui est en outre, à ces populations les avantages d'un instrument devenu ailleurs indispensable, ce n'est pas exercer un monopole, mais bien assurer un service public.

Mais aussi sait-on, là-bas et là-haut, l'apprécier et l'utiliser: il nous souvient d'avoir vu à l'Hôtel du Belvédère, au flanc même du Cervin et à une altitude de 3208 mètres, des guides à peine descendus du sommet prendre téléphoniquement rendez-vous avec des touristes pour la prochaine ascension, s'éparpillant ainsi six heures de marche.

L'administration a supposé qu'il n'y avait pas de mieux à offrir, et nous, nous sommes allés à la rencontre de ces abonnés, alors que le nombre d'abonnés est actuellement d'environ 260, la centrale a été d'emblée installée, pour permettre le raccordement de 350 abonnés, chiffre qui pourra être porté dans les suites à 450.

BEVAUX

Derniers devoirs

On nous écrit: Notre population a rendu, mercredi, les derniers devoirs à M. Charles Ribaux-Gottreau, qui s'était occupé de longues années avec dévouement, énergie et intelligence de la chose publique. Le défunt fut plusieurs années président du Conseil communal.

NEUCHÂTEL

Election pastorale

Les électeurs sont convoqués pour réélire M. Ernest Morel, pasteur de la paroisse réformée française, les samedis 24 et dimanche 25 mai.

Le bureau électoral, installé à l'hôtel de ville, sera ouvert demain de 17 h. à 20 h. et dimanche, de 8 h. à 12 h.

Encore un vol

Dans la nuit de mercredi, le salon de coiffure de M. Willy Kammann, à Gibraltar a été cambriolé. On a constaté qu'une somme de 400 fr. environ avait disparu, ainsi que de la marchandise.

Le fauteuil des centenaires

Il nous était arrivé de penser et de dire ici qu'attendre la centième année de quelqu'un pour lui offrir le fauteuil qui solemnise cet anniversaire, c'était un peu tard.

On nous envoie une découverture de journal où la même idée est exprimée, assez agréablement, ce qui nous empêche de reproduire cet article ainsi qu'on nous le demande.

Il n'en reste pas moins vrai que si le fauteuil en question était donné à quiconque arrive à l'âge de nonante ans, l'Etat n'en verrait pas son budget grevé au point de craindre un notable déficit. Et si le ou la nonagénaire atteignait l'âge de cent ans, ça ferait toujours dix années d'un confort auquel chacun apprécierait.

Aux amis des oiseaux

On nous écrit: Quand vous voyez sur le sol, dans la forêt ou dans un jardin, un oisillon tombé du nid, prenez-le délicatement et posez-le dans une haie, dans un buisson ou sur une branche d'arbre, le plus près possible de l'endroit où vous l'avez trouvé. Les parents, qui le cherchent, entendront les cris d'appel de leur petit et viendront le nourrir. N'empêchez pas l'oisillon chez vous; il aura vos soins. Il périra très probablement.

Les oisillons ne se nourrissent que d'insectes et meurent lamentablement quand on essaie de les alimenter autrement.

Musiques militaires neuchâteloises

La fête cantonale des Musiques militaires neuchâteloises aura lieu au Locle, le dimanche 29 juin avec renvoi éventuel au dimanche 6 juillet.

IVme et dernier concert Reibold

(Comm.) La saison avancée oblige à remettre à l'automne un 5me concert, moderne, qui complètera la série des «chères» de la littérature du piano.

Tous les amateurs de musique se réjouiront d'applaudir une fois encore, ce soir, le remarquable pianiste qu'est M. Fritz-Hans Reibold, dans deux groupes importants d'œuvres de Chopin et de Liszt.

Programme varié s'il en fut: ballade, nocturne, valse, étude, mazurka, improptu, polonaise, de Chopin; funérailles, harmonies du soir, feu follet, au bord d'une source, campanella, valse de Méphisto, de Liszt. Ce sera le magnifique couronnement d'une série, telle que nous n'en avons sans doute jamais eu auparavant, d'interprétations de premier ordre et dont le souvenir restera gravé dans toutes les mémoires.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique.)

La rectification de la correction des eaux du Jura

Monsieur le rédacteur, Il est intéressant de constater que peu à peu les esprits intéressés sont forcés de reconnaître que notre lac n'est pas neuchâtelois rest de grands services à tous, sauf à nous Neuchâtelois.

Cela posé, nous serait-il permis de poser ouvertement les neuf questions suivantes, à qui de droit:

1° Est-il acquis qu'un château reçu en cadeau en 1261-1262 ne devait pas passer en 1895 dans les mains d'un tiers?

2° Est-il certain que nous avons — pour les services rendus aux usiniers de l'Aar, etc. — droit à la rétrocession du château de Thélème de la Maison de Savoie, qu'à une heure néfaste nos amis de Berne se sont appropriés?

3° Est-il certain qu'outre ces terrains ci-devant neuchâtelois, et que nous réclamons comme faisant partie intégrale de notre canton — est-il certain que nous ayons droit à de larges compensations pour les services rendus à Genève et à la Suisse?

4° Est-il venu à la connaissance de nos autorités neuchâteloises que le canton de Berne a exporté de l'énergie électrique (voir Gazette de Lausanne 28. II. 29 en 1920 pour 6300.000 fr. suisses) et en 1928 pour 2 millions 100.000 (vingt et un millions? de francs suisses)?

5° Est-il venu à la connaissance de nos autorités neuchâteloises, nos amis de Berne n'ont pas eu à importer de l'énergie électrique chez eux pour leurs propres besoins?

6° Est-il certain que nos autorités pensent à continuer à laisser notre canton à la merci des usines génératrices d'autres cantons, quand notre lac peut amplement suffire à tous nos besoins?

7° Est-il prouvé que nous ne saurions que faire des millions que nous voudrions les forces motrices que nous, à notre tour, pourrions exporter — non pas seulement une seule fois, mais chaque année — et que nous voulons vraiment mettre à profit les forces latentes de notre lac?

8° Est-il prouvé que seuls dans le concert international nous, Neuchâtelois, n'avons pas le droit de mettre à profit l'eau de notre lac, quand Berne, Lucerne, Zurich, Schaffhouse, etc. ont mis à profit les forces hydrauliques dont ils pouvaient disposer?

9° Est-il prouvé que de recevoir des compensations pour notre lac, ne constituerait pas à la longue le grand danger que nous, une jeunesse, comme ayant l'apparence d'une aumône peu digne et certainement nuisible au bon développement de libres et honnêtes citoyens?

Nous serions bien aise de connaître les vues de nos hautes autorités sur ces neuf questions. Un Neuchâtelois.

Disparition et non faillite

Neuchâtel, 22 mai 1930. Monsieur le rédacteur, La rédaction du compte rendu des délégués de la Grande Commission n'est pas un travail facile et je sais par expérience que des erreurs se glissent inévitablement dans des articles de ce genre. Toutefois il est en ce qui concerne les faits certains d'importance.

C'est le cas lorsque dans votre numéro du 21 mai vous écrivez que j'ai parlé de «la faillite de la Caisse d'épargne». Or j'ai simplement mentionné la «disparition» de cet établissement. Les faits sont tout autres. Je n'ai fait allusion à une faillite pour la bonne raison qu'une mesure de ce genre n'a sauf erreur peut-être été envisagée.

«Un voyage à la lune!»

On nous écrit sous ce titre: C'est celui dont rêvent tous les fileuls du Mouvement de la jeunesse suisse romande. Et quoi de plus merveilleux pour eux que des vacances passées dans notre maison «La Lune», à Saint-George (Vaud)? Vacances inoubliables, pleines de soleil et de joie. Mais, n'allongeons pas ce sujet, car nous l'avons déjà traité ici même, en annonçant un «Sou du printemps». Or, cette manifestation, destinée à couvrir les frais des vacances, et entretenir nos activités diverses, avait été renvoyée de quelques semaines à cause du mauvais temps.

Cependant, nous comptons toujours sur votre bonté, et si le temps le permet, c'est le samedi 24 mai que le «Sou» aura lieu.

Un concours sera organisé: Sur une ligne blanche, les dames déposeront leur obole. Sur une autre, les messieurs videront leur bourse. — Laquelle des deux lignes sera la plus longue?...

«Allongez la ligne...» Rendez-la proportionnée à votre générosité! Et acceptez, dès maintenant, nos remerciements les plus chaleureux, avec ceux de nos chers petits fileuls!

Synode national

Le synode de l'Eglise nationale s'est réuni hier matin en session ordinaire de printemps, au Château de Neuchâtel, sous la présidence de M. A. Lequin, pasteur.

Le rapport de gestion, présenté par le pasteur Marc Borel, secrétaire, relève les points suivants: les démissions des pasteurs Jules André, de Colombier, et W. Eichenberger, de Saint-Aubin, deux fidèles serveurs qui ont exercé, le premier, un ministère de 41 ans et le second, un ministère de 25 ans dans l'Eglise neuchâteloise; les nominations de MM. H. Haldimann comme premier pasteur subsidiaire et Maurice Neri comme second auxiliaire de la paroisse de la Chaux-de-Fonds; le décès à Saint-Blaise de M. Edm. Rheinwald, ministre positionnaire; l'arrangement nouveau qui unit la paroisse des Planchettes à celle de la Chaux-de-Fonds; la collecte de la Réformation, qui a produit en 1929 la somme de 3566 fr.; la statistique ecclésiastique qui accuse une nouvelle et inquiétante diminution des baptêmes; les jubilés de 40 années de ministère des pasteurs J. André, G. Perret, et E. Schinz et ceux de 25 ans de ministère des pasteurs Jaquier et Parel; le jubilé de 50 ans de services de M. L. Hirschi, ancien d'Eglise aux Eplatures; les restaurations des temples de Colombier, Noiraigue, Auvernier, la Brévine et l'inauguration des orgues du temple des Bayards; la campagne anticoolique, qui a abouti au vote heureux du 6 avril, etc.

Le rapport de gestion soulève quelques discussions: S'agissant de l'aide financière à accorder au projet des Unions chrétiennes concernant la création d'un poste d'agent-visiteur à Leyrin, le Synode, tout en reconnaissant la nécessité de cette création, décide de demander à la commission synodale un supplément d'information, avant de s'engager plus avant dans cette entreprise. Quant aux cours militaires préparatoires organisés le dimanche matin, le bureau est prié d'intervenir pour que ces cours ne portent aucun préjudice aux cultes de jeunesse.

Le secrétaire-archiviste, M. Olivier Clottu, présente les rapports annuels sur les fonds des saches et de paroisses. Les dépenses d'assistance ont dépassé 87,000 francs. Les comptes de la caisse centrale accusent pour 1929, aux recettes 71,500 fr. et aux dépenses 51,300 francs. Le capital de la caisse centrale s'élève à 539,894 francs.

Le pasteur Ganguin expose la situation de la caisse de retraite des pasteurs, qui fonctionne normalement. Caisse subventionnée actuellement 13 pasteurs et 16 veuves de pasteurs.

Le synode vote le renouvellement de la commission d'information, avant de s'engager plus avant dans cette entreprise. Quant aux cours militaires préparatoires organisés le dimanche matin, le bureau est prié d'intervenir pour que ces cours ne portent aucun préjudice aux cultes de jeunesse.

Le secrétaire-archiviste, M. Olivier Clottu, présente les rapports annuels sur les fonds des saches et de paroisses. Les dépenses d'assistance ont dépassé 87,000 francs. Les comptes de la caisse centrale accusent pour 1929, aux recettes 71,500 fr. et aux dépenses 51,300 francs. Le capital de la caisse centrale s'élève à 539,894 francs.

Le pasteur Ganguin expose la situation de la caisse de retraite des pasteurs, qui fonctionne normalement. Caisse subventionnée actuellement 13 pasteurs et 16 veuves de pasteurs.

Le synode vote le renouvellement de la commission d'information, avant de s'engager plus avant dans cette entreprise. Quant aux cours militaires préparatoires organisés le dimanche matin, le bureau est prié d'intervenir pour que ces cours ne portent aucun préjudice aux cultes de jeunesse.

Le secrétaire-archiviste, M. Olivier Clottu, présente les rapports annuels sur les fonds des saches et de paroisses. Les dépenses d'assistance ont dépassé 87,000 francs. Les comptes de la caisse centrale accusent pour 1929, aux recettes 71,500 fr. et aux dépenses 51,300 francs. Le capital de la caisse centrale s'élève à 539,894 francs.

Le pasteur Ganguin expose la situation de la caisse de retraite des pasteurs, qui fonctionne normalement. Caisse subventionnée actuellement 13 pasteurs et 16 veuves de pasteurs.

Le synode vote le renouvellement de la commission d'information, avant de s'engager plus avant dans cette entreprise. Quant aux cours militaires préparatoires organisés le dimanche matin, le bureau est prié d'intervenir pour que ces cours ne portent aucun préjudice aux cultes de jeunesse.

Le secrétaire-archiviste, M. Olivier Clottu, présente les rapports annuels sur les fonds des saches et de paroisses. Les dépenses d'assistance ont dépassé 87,000 francs. Les comptes de la caisse centrale accusent pour 1929, aux recettes 71,500 fr. et aux dépenses 51,300 francs. Le capital de la caisse centrale s'élève à 539,894 francs.

Le pasteur Ganguin expose la situation de la caisse de retraite des pasteurs, qui fonctionne normalement. Caisse subventionnée actuellement 13 pasteurs et 16 veuves de pasteurs.

Le synode vote le renouvellement de la commission d'information, avant de s'engager plus avant dans cette entreprise. Quant aux cours militaires préparatoires organisés le dimanche matin, le bureau est prié d'intervenir pour que ces cours ne portent aucun préjudice aux cultes de jeunesse.

Le secrétaire-archiviste, M. Olivier Clottu, présente les rapports annuels sur les fonds des saches et de paroisses. Les dépenses d'assistance ont dépassé 87,000 francs. Les comptes de la caisse centrale accusent pour 1929, aux recettes 71,500 fr. et aux dépenses 51,300 francs. Le capital de la caisse centrale s'élève à 539,894 francs.

Le pasteur Ganguin expose la situation de la caisse